



Rapport d'activités du

# CRéSaM

Janv - déc / 2023

- Appui • Observatoire • Recherche • Information • Concertation



Le présent rapport d'activités se réfère au Plan d'action défini pour 4 ans (2020-2023) dans le cadre de la reconnaissance du CRéSaM comme Centre de référence en santé mentale.

Consulter le [Plan d'action](#)

## Table des matières

Table des matières .....	3
Finalité – missions – objectifs.....	6
Les acteurs.....	7
L'équipe .....	7
L'Assemblée générale et le Conseil d'administration .....	10
Le Comité de pilotage.....	11
Le Conseil scientifique .....	12
La comptabilité .....	13
Articulation entre Centre de référence généraliste et Centre de référence spécifique .....	13
Contacts et échanges avec l'Autorité régionale.....	13
Partenariats .....	14
OS1 : Appuyer et soutenir les services de santé mentale et leurs partenaires .....	18
OO1 : Soutenir les services de santé mentale.....	18
OO2 : Renforcer de façon structurelle les SSM via un appui relatif aux dynamiques évaluatives	26
OO3 : Répondre aux demandes d'appui des autres acteurs.....	27
OO4 : Répondre aux demandes d'appui de l'AVIQ et du Gouvernement wallon.....	28
OS2 : Mener des recherches pour repérer, expérimenter et faire connaître des initiatives qui font évoluer les pratiques en santé mentale .....	29
OO5 : Inspirer les SSM et les autres acteurs de santé mentale dans les pratiques et projets qu'ils développent afin de rencontrer les besoins de leurs usager·ères .....	29
OO6 : Encourager le développement de pratiques participatives avec les usager·ères adultes, enfants et adolescent·es en SSM .....	31
OS3 : Améliorer les connaissances et représentations sur la santé mentale, les problèmes de santé mentale et l'offre en santé mentale .....	33
OO7 : Offrir une information de qualité (pertinente, exacte, récente et la plus complète possible) sur la santé mentale et l'offre de soins en santé mentale et sur les enjeux du secteur	33
OO8 : Organiser chaque année une campagne de sensibilisation à la santé mentale .....	38
OO9 : Mener des actions auprès des médias.....	42
OO10 : Sensibiliser les responsables politiques et les administrations .....	43
OO11 : Créer et proposer des modules de sensibilisation / formation à la santé mentale.....	44
Les Usages et usages problématiques des Technologies de l'Information et de la Communication (UpTIC).....	51
Éducation aux médias dans les services résidentiels qui accueillent des enfants et des adolescent·es.....	52
Exil et santé mentale .....	54
Exil - Concertation Wallonne « Exil et Santé Mentale ».....	54

Exil - FAMI 53 .....	55
Fedasil - Sensibilisation des MENA/MEA et des professionnel·les qui les accompagnent au (cyber)harcèlement et aux usages problématiques des médias sociaux.....	58
« Les "JAVA", des jeunes à la croisée des chemins » .....	60
Lexique des sigles et abréviations .....	63

# Introduction



## Finalité – missions – objectifs

Ce rapport d'activités porte sur la 4<sup>ème</sup> année du 3<sup>ème</sup> mandat du Centre de référence en santé mentale. Ce mandat couvre la période du 1/01/2020 au 31/12/2023.

Le plan d'action 2020-2023 est construit sur les trois objectifs spécifiques suivants :

- 1) **Appuyer et soutenir** les services de santé mentale et leurs partenaires dans la réalisation de leur mission d'accompagnement des usager·ères sur le chemin du rétablissement ;
- 2) **Mener des recherches** pour repérer, expérimenter et faire connaître des initiatives qui font évoluer les pratiques en santé mentale en fonction du contexte, des connaissances et des besoins des usager·ères ;
- 3) **Améliorer les connaissances et représentations** sur la santé mentale, les problèmes de santé mentale et l'offre en santé mentale.

Ces objectifs s'inscrivent dans les **5 missions** poursuivies par l'ASBL CRéSaM (telles que définies dans le but social précisé dans ses [statuts](#) à l'article 3) et attendues d'un Centre de référence en santé mentale (Art. 619 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé) qui s'articulent les unes aux autres :

- La mission d'**appui** se concrétise principalement dans l'objectif spécifique 1) mais aussi dans l'objectif spécifique 3). Selon les besoins, elle est soutenue par les études et travaux réalisés dans le cadre des recherches ;
- La mission d'**observatoire** trouve sa place dans l'objectif spécifique 2). Elle s'appuie sur le repérage des initiatives tel qu'il s'opère au travers de l'objectif spécifique 1) et alimente l'objectif spécifique 3) ;
- La mission de **concertation** s'inscrit directement dans la finalité de l'asbl qui vise une plus grande articulation des acteurs dans la réponse aux besoins de santé mentale de la population. Elle reste en outre un moyen incontournable pour atteindre les différents objectifs opérationnels définis pour chacun des objectifs spécifiques ;
- La mission de **recherche** se réalise au travers de l'objectif spécifique 2) et s'appuie sur les objectifs spécifiques 1) et 3) en même temps qu'elle les alimente ;
- La mission d'**information** est rencontrée par l'objectif spécifique 3), qui nourrit et se soutient des actions menées pour atteindre les autres objectifs.

Outre les projets développés dans le cadre de la reconnaissance comme centre de référence en santé mentale, le CRéSaM asbl mène également d'autres projets financés par des partenaires privés ou publics. Ces projets dits « projets §2 » (en référence au §2 de l'article 3 des statuts du CRéSaM et les projets dits « §1 » (centre de référence en santé mentale) s'inscrivent dans une même finalité, à savoir, contribuer à l'amélioration des réponses apportées aux problématiques de santé mentale.

Les projets menés dans le cadre du CRSM et ceux réalisés dans le cadre du §2 se nourrissent mutuellement. L'expertise engrangée par chaque projet est mobilisée pour l'ensemble des missions du CRéSaM, au bénéfice de son public-cible.

### À pointer en 2023

L'année 2023 est la dernière du mandat 2020-2023. Un temps important a été dédié à la préparation du prochain plan d'action (2024-2027) en vue de la candidature du CRéSaM pour la reconnaissance en tant que Centre de référence en santé mentale. Le dossier a été transmis en septembre. Le plan d'action a été réalisé tenant compte du contexte de préparation du décret santé mentale.

## Les acteurs

### L'équipe

#### Composition de l'équipe

Secrétariat/accueil			Tps de travail pour le CRSM
<b>Séverine DUPONT</b>	100% CDI	Secrétariat asbl, comptabilité et gestion du personnel	1 ETP
<b>Martine GOUVERNEUR</b>	80% CDI	Assistante de direction	0,8 ETP
Responsables de projets (RP)			
<b>Claire BIVORT</b>	50% CDI + 50% CDD - 20% en Crédit-temps avec motif	Master en sociologie	0
<b>Audrey CRUCIFIX</b>	50% CDI	Master en communication	0,25 ETP
<b>Julie DELBASCOURT</b>	80% CDI	Assistante sociale et Master en sociologie	0,3 ETP
<b>Delphine DOUCET</b>	100% CDI	Documentaliste	1 ETP
<b>Caroline ETIENNE</b>	50% CDD	Master en anthropologie	0
<b>Valentine FRANÇOIS</b>	50% CDD	Master en communication	0
<b>Renaud LAGUESSE</b>	100% CDI - 20% en Crédit-temps	Master en neuropsychologie	0,8 ETP
<b>Marie LAMBERT</b>	50% CDI - 20% en congé parental	Master en psychologie	0,3 ETP
<b>Pascal MINOTTE</b>	50% CDI	Master en psychologie	0
<b>Julie POTVIN</b>	50% CDD	Master en psychologie	0
<b>Maxime RESIBOIS</b>	100% CDI - 20% en congé parental	Docteur en neuropsychologie	0,3 ETP
<b>Florence ROBBIANO</b>	100% CDD	Master en communications sociales appliquées	0,5
<b>Léa TILKENS</b>	100% CDI	Master en philologie romane	0,3 ETP
<b>Alexis VANDELINDEN</b>	50% CDI	Assistant social	0,5 ETP
<b>Morgane VINCART</b>	50% CDD	Master en anthropologie interculturelité et développement	0
Direction			
<b>Marie LAMBERT</b>	50% CDI	Master en psychologie	0,5 ETP
<b>Pascal MINOTTE</b>	50% CDI	Master en psychologie	0,5 ETP

Le travail du CRéSaM repose sur une équipe de 17 personnes, dont une partie est engagée sur les projets §2. Le volume d'ETP effectifs pour le CRSM au 31/12/2023 est de 6,05 ETP. Il tient compte des congés parentaux et crédits-temps des collaborateurs.

Une stagiaire en 3<sup>e</sup> année de Master en psychologie a été accueillie du 06/02/23 au 05/05/23, sous la supervision de Pascal Minotte. Elle a apporté son soutien au projet Exil.

Le secrétariat et l'accueil, de même que la codirection, bénéficient à l'ensemble des activités du CRéSaM.

### Fonctionnement de l'équipe

Chaque projet est confié en responsabilité principale à un membre de l'équipe parmi les responsables de projets (RP) et chaque RP assure le suivi de plusieurs projets (voir détail des projets dans le présent rapport d'activités). Les projets interagissent entre eux et se renforcent mutuellement. Une part du temps de travail de chacun est consacrée au soutien aux projets des collègues, en proportion variable selon les étapes et nécessités des projets.

Le travail d'équipe occupe une place importante dans le fonctionnement de l'asbl. Les compétences des uns et des autres sont mises au service des différents projets, les concertations formelles et informelles permettent de construire au mieux les lignes directrices des projets.

Les réunions d'équipe se déroulent les mardis après-midi tous les 15 jours. L'ordre du jour est défini au préalable en concertation avec l'équipe et la codirection, et réparti entre les points suivants : les actualités du secteur, les informations relatives aux projets, les nouvelles demandes adressées au CRéSaM, les questions de fonds en lien avec les projets et les questions liées au fonctionnement de l'asbl, de l'équipe et de la vie associative.

Des réunions dites « bulles » sont régulièrement organisées lorsque les projets ou l'organisation du travail le nécessitent. Y sont invités les membres de l'équipe ayant une expertise sur la question traitée ainsi que ceux potentiellement impactés par le projet. La codirection y participe en fonction des nécessités.

L'équipe s'est également réunie début juillet pour un séminaire de travail consacré à l'élaboration du plan d'action 2024-2027 dans le cadre de la reconnaissance en tant que Centre de référence en santé mentale. Un 2<sup>ème</sup> séminaire s'est déroulé en décembre. Il a porté sur l'opérationnalisation du plan d'action 2024-2027.

### Formations suivies

Sont reprises ici les formations, ce inclus les participations à des colloques et conférences, suivies par les membres de l'équipe :

- 30 et 31/01, 09 et 10/03 : formation à la gestion d'équipe, PSDD
- 7/02 : colloque « Dessine-moi du lien » ; par plusieurs services de l'Aide à la Jeunesse de la région de Charleroi
- 8/02 : soirée théâtre « Brûlés de l'intérieur », Centre Culturel Etterbeek
- 10/02 : séminaire de psychiatrie « À l'école des adolescents hospitalisés en psychiatrie. Pour une pédagogie clinique », Clinique Saint-Pierre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
- 16/03 : formation Dam'net sur l'utilisation du serveur
- 23/02 : colloque du Parlement de la FWB sur le cyberharcèlement
- 28/03 : journée de sensibilisation à l'approche des compétences psychosociales par la Mutualité Chrétienne
- 29/03 : journée de rencontre/conférence pour les porteurs de projets du CSEM
- 30/03 : journée de colloque « Et si on réseautait » par le groupe de travail du Get Up Liégeois
- 27/04 : présentation de l'étude génération #2024 par Médias animation
- 22/05 : « Exil, enfermement : quelles séquelles sur la santé ? », matin de PAC, dans le cadre de l'exposition « 30 ans de centres fermés »
- 13/06 : « Osons parler la bouche pleine », Sétis wallon
- 6/06 : colloque activation AIGS « Un job pour tous ou comment concilier travail et santé mentale ? »

- 14/06 : soirée sur Les Compétences Psychosociales par la Mutualité Chrétienne
- 26/06 : IT4Anxiety - Conférence finale – Interreg
- 29/06 : « Participation des jeunes : de la théorie à la pratique », organisé par REALISM
- 27/07 : journée d'étude « Santé mentale carrefour d'inégalités », par la mutualité chrétienne
- 25/08 : colloque organisé par Etopia, atelier sur les cyberviolences
- 1/09 : colloque de la Chaire de Psychiatrie de Transition 16-25 ans de l'ULB
- 12/09 : formation Zotero (en interne)
- 20/09 : matinée d'échanges dans le cadre de l'évènement anniversaire des 5 ans du CRF La Cordée
- 3/10 et 17/10 : « Pratiquer l'action et l'évaluation expérimentalistes, deux journées de formation en atelier », Réseau Egalité et PhiloCité Recherches
- 5/10 : « Odyssée de la parole », colloque des 20 ans du SSM Ulysse
- 6/10 : webinaire « Santé mentale et préjuger : Démystifier pour mieux accompagner » par les Services du Collège Réuni de la COCOM
- 12/10 : conférence « Bun-out : qu'en savons-nous aujourd'hui ? », organisé par le CITES Clinique du Travail (ISoSL) et le CRéSaM dans le cadre de la Semaine de la santé mentale
- 12/10 : « Le travail, c'est la santé ... mentale ? Déconstruire la notion de travail et réouvrir les possibles », organisé par le réseau 107 BW, CLPS BW, Similes BW
- 12/10 : « La mise en observation mode d'emploi ! De la demande de la famille au vécu du patient en passant par le rôle des professionnel·les », organisé par Similes Wallonie
- 13/10 : colloque « Quelles convergences possibles entre le parcours d'exil et l'accès à l'emploi ? », Fédération des CPAS et CRéSaM dans le cadre du projet FAMI 53
- 16/10 : journée portes ouvertes CARDA
- 14/11 : commission Jeunesse autour de l'âge de Transition par la Plateforme de Concertation en Santé Mentale de la Province du Luxembourg, PsyLux
- 23/11/2023 : colloque « Enfants, Jeunes et Migrations » par l'asbl Tchaï
- 5/12 : matinée d'étude à l'occasion du 40ème anniversaire de Télé-Accueil Namur-Brabant wallon
- 7/12 : webinaire « Face à l'incertitude, comment penser la vulnérabilité et la fragilité de notre condition humaine ? » par Yapaka (en ligne)

Les contenus de ces formations et colloques sont utiles pour le développement des différents projets du CRéSaM et sont partagés lorsque cela s'avère pertinent pour les autres membres de l'équipe. La participation aux colloques permet également à l'équipe de rester proche des réalités de terrain et des problématiques actuelles de santé mentale. Ces événements sont par ailleurs de précieuses opportunités de réseautage, essentiel pour développer des projets en concertation avec les acteurs de terrain.

L'équipe travaille avec le soutien :

- D'un **secrétariat social** assuré par la Boutique de gestion, via une plateforme en ligne ;
- D'un suivi du **parc informatique** assuré en interne par Martine Gouverneur, qui s'appuie sur un contrat avec la SCRL Dam'net (maintenance et réponses aux demandes ponctuelles) ;
- Du **Service Externe pour la Prévention et la Protection au Travail** Liantis (visite annuelle du conseiller en prévention le 20/03).

## L'Assemblée générale et le Conseil d'administration

L'Assemblée générale (AG) est composée comme suit :

### Catégorie « Services de santé mentale - SSM »

- Fédération Wallonne des SSM - FéWaSSM

### Catégorie « Usager·ères et familles »

- Psytoyens
- Similes
- LUSS - Ligue des Usagers des Services de Santé

### Catégorie « Plates-formes de concertation (en santé mentale) - PFCSM »

- PFCSM du Brabant wallon
- PFCSM des régions de Charleroi et du Centre
- PFCSM liégeoise
- PFCSM luxembourgeoise
- PFCSM namuroise
- PFCSM picarde

### Catégorie d'ouverture

- Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques - FSPST
- Fédération wallonne des Institutions spécialisées en Toxicomanie - FÉDITO
- Groupement des IMP 140
- Ligue Nationale pour personnes Handicapées et Services spécialisés - LNH
- Ligue Wallonne pour la Santé Mentale - LWSM
- SANTHEA - Association professionnelle et patronale des établissements et des services de soins non-lucratifs, du secteur privé non-confessionnel et du secteur public en Wallonie et à Bruxelles
- UNESSA - Organisation patronale qui fédère des structures travaillant dans tous les domaines du secteur des soins de santé sur le territoire wallon
- WALLCURA - Fédération du secteur privé associatif des établissements de soins en Wallonie

L'Assemblée générale se tient semestriellement. En 2023, elle s'est tenue le 5 juin et le 4 décembre en présentiel.

La direction prépare l'Assemblée générale, en concertation avec le Président, prépare le PV qu'elle soumet au secrétaire, réalise le suivi.

Le Conseil d'Administration est issu de l'Assemblée générale et est composé comme suit au 31/12/2023 :

### Catégorie « Services de santé mentale - SSM »

- Terry FERRIERE, Secrétaire
- Geoffrey BLAFFART

### Catégorie « Usager·ères et familles »

- Daniel MULIER (Psytoyens)
- Patricia DE COUNE (Similes)

#### Catégorie « Plates-formes de concertation (en santé mentale) »

- Maurice VANDERVELDEN (PFCSM liégeoise)
- Sylvie VANHOLSBECK (PFCSM picarde)

#### Catégorie d'ouverture

- Marc DEMESMAECKER (UNESSA), Vice-président
- Stéfan LUISETTO (Ligue Wallonne pour la Santé Mentale - LWSM)
- Jacques HANSENNE (Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques - FSPST)
- Natacha DELMOTTE (Fédito wallonne)
- Antoine PECHER (Santhéa), Président
- Nicolas PELS (IMP 140)

Le CA s'est réuni les 9/01, 6/02, 6/03, 15/05, 4/09, 2/10, 7/11.

La codirection y est systématiquement invitée. Les responsables de projets y sont ponctuellement invités afin de présenter leurs projets. Le travail de l'équipe s'appuie, alimente et est alimenté par le CA.

Le Bureau, composé du Président, du Vice-Président, du Trésorier et du Secrétaire, se réunit selon les besoins. En 2023, il s'est réuni le 31/05.

## Le Comité de pilotage

#### Composition :

##### Pour le centre de référence :

- M. Antoine PECHER
- M. Marc DEMESMAECKER
- Mme Terry FERRIERE (suppléante)
- M. Daniel MULIER

##### Pour les Pouvoirs organisateurs de SSM :

- M. Geoffrey BLAFFART

##### Pour les travailleurs de SSM :

- Fonction psychologique : Mme Aurore PIRET
- Fonction sociale : Mme Christine DE MOREAU D'ANDROY
- Fonction d'accueil : Mme Tiziana LOZZI
- Fonction psychiatrique : M. Fernand DENDONCKER et Mme Françoise VERHELST (suppléante)

##### Pour les plates-formes de concertation en santé mentale :

- Angelo DIGIUSEPPE

##### Pour le centre de référence en santé mentale spécifique en matière de suicide :

- M. Thomas THIRION

Et 4 membres désignés par le Gouvernement wallon :

- Cabinet de la Ministre de la Santé : François LECLERCQ
- CWASS : Eric FIEVEZ
- Deux membres de l'AViQ désignés par l'AViQ

Le comité de pilotage du Centre de référence en santé mentale, constitué pour la période de reconnaissance du 1/01/2020 au 31/12/2023, s'est réuni le 12 mai.

## Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique du CRéSaM est composé comme suit :

Nom	Prénom	Discipline principale	Affiliation principale	Département
Berrewaerts	Joëlle	Psychologie	UNamur	Département de psychologie et centre Handicap et Santé (asbl ARAPH)
Closon	Marie-Christine	Economie de la santé	UCL	Faculté de santé publique
Desseilles	Martin	Psychiatrie	UNamur	Département de psychologie
Fierens	Jacques	Droit	UNamur	Faculté de droit
Filipucci	Alexis	Philosophie	ULiège	Département de philosophie
Gaugue	Justine	Psychologie	UMons	Service de psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent
Glowacz	Fabienne	Psychologie	ULiège	Service de psychologie clinique de la délinquance
Levêque	Alain	Santé Publique	ULB	École de santé publique, Centre de recherche en épidémiologie, biostatistique et recherche clinique
Malchair	Alain	Psychiatrie	ULiège	Département des sciences cliniques / Psychiatrie infanto-juvénile
Marquis	Nicolas	Sociologie	USL-B	Centre d'anthropologie, sociologie, psychologie – études et recherches (CASPER – USLB)
Matot	Jean-Paul	Psychiatrie	ULB	Faculté de médecine
Schonne	Isabelle	Psychiatrie	CHR Mons-Hainaut	Membre du CA du CRéSaM
Thunus	Sophie	Santé Publique	UCL	Faculté de santé publique, Institut de recherche santé et société

Vandoorne	Chantal	Santé Publique	ULiège	Care ESPRIst (APES-CERES-Panel démographie familiale)
-----------	---------	-------------------	--------	--

Le Conseil scientifique a été informé de la période de transition liée au projet de décret santé mentale et à l'élaboration du plan d'action pour la reconnaissance 2024-2027. Il a été demandé à chaque membre s'il souhaitait poursuivre sa participation au Conseil scientifique. Tous les membres feront partie du prochain Conseil scientifique.

Les membres du Conseil scientifique sont susceptibles d'être sollicités pour leur expertise par les responsables de projets, dans la réalisation des projets. Un des membres a ainsi collaboré à la rédaction d'un article paru en 2023 : MINOTTE Pascal, MATOT Jean-Paul, « De la séduction numérique », *Revue Belge de Psychanalyse*, 2023/1 (N° 82), p. 87-110. DOI : 10.3917/rbp.082.0087. URL: <https://www.cairn.info/revue-belge-de-psychanalyse-2023-1-page-87.htm>

## La comptabilité

La comptabilité de l'ASBL est suivie à l'interne avec l'aide du secrétariat (Séverine Dupont) en partenariat avec un prestataire externe (Bureau d'Expertise Comptable Demossenau scrl). Le travail est contrôlé par un commissaire aux comptes (MAILLARD, DETHIER & CO Soc. Civ. SPRL Réviseurs d'entreprises).

Outre la participation de la comptable au CA de mai et du réviseur à l'AG de juin, des journées et temps de travail ont été organisés avec la comptable pour le bilan 2022 et pour un bilan intermédiaire 2023. Le bureau du réviseur a effectué le contrôle de la comptabilité, sur base des documents transmis via un système sécurisé.

## Articulation entre Centre de référence généraliste et Centre de référence spécifique

Les deux équipes (CRePS et CRéSaM) se connaissent et les informations circulent de part et d'autre. Un membre de l'équipe du CRéSaM a participé à une sensibilisation au rôle de sentinelle dans le cadre de la Semaine de la santé mentale.

Marie Lambert a été désignée membre du comité de pilotage du CRePS pour la période allant de juillet 2022 à juin 2026. Elle a participé à la soirée d'anniversaire d'Un Pass Dans l'Impasse.

## Contacts et échanges avec l'Autorité régionale

Les échanges formels avec l'Autorité régionale (Cabinet et Administration) ont eu lieu lors de la réunion du comité de pilotage le 12 mai.

Le CRéSaM répond par ailleurs aux demandes qui lui sont adressées par l'AVIQ et le Cabinet de la Ministre wallonne de la Santé (voir p. 28).

L'administration et le Cabinet se sont montrés disponibles pour répondre aux questions du CRéSaM, notamment en ce qui concerne l'avancement de l'avant-projet de décret, ou sur diverses questions relatives au cadre réglementaire.

L'AVIQ et le Cabinet sont également invités aux événements organisés par le CRéSaM. Nous avons ainsi pu compter sur la présence de l'Autorité régionale notamment lors de la Semaine de la santé mentale en octobre, et à la cérémonie de remise des prix du *Reintegration Award* le 9 juin à Namur.

## Partenariats

Outre les concertations dans le cadre des projets, le CRéSaM est en contact avec une série d'acteurs concernés par la santé mentale.

- **Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale (LBSM)** : partenariat pour l'organisation de la Semaine de la santé mentale et contacts divers sur des thématiques communes ;
- Réunions tripartites **Flandre, Bruxelles, Wallonie** en vue de l'organisation d'un événement commun à l'occasion des 100 ans de la Ligue d'hygiène mentale : 30/01, 23/03, 17/04, 25/05, 27/11, avec les partenaires suivants : Psyche, Staten-Generaal Geestelijke Gezondheid, LBSM, Similes Wallonie, Uilenspiegel, Similes Bruxelles ;
- Réponse aux sollicitations du **Conseil Supérieur de la Santé** ;
- **Psymages** : le CRéSaM est membre de l'asbl :
  - Participation aux CA de l'asbl les 13/03, 18/09, 19/10 et 16/11 et à l'AG le 16/11 ;
  - Participation au Festival « Rencontres images mentales » en février ; organisation d'une séance décentralisée à Namur le 17/02 ;
  - Participation au comité de programmation du festival « Rencontres Images Mentales », depuis août 2022, en vue de collaborer à la mise en place de l'édition 2024 à la Vénérie à Bruxelles du 9/02/2023 au 16/02/2023, et à la projection de films en Wallonie le 9/02/2023 à Namur et à Liège ;
  - Collaboration pour une projection aux Grignoux (Namur) du film « Sur l'Adamant », le 22/06 (contribution à l'organisation du débat – sollicitation des deux intervenants et prise de contact avec les Grignoux) ;
- **FéWaSSM** : divers contacts en lien avec la mission d'appui aux SSM ;
- **ONE** : participation au comité éditorial de la revue « Carnet de notes sur les maltraitances infantiles » (CNMI) ;
- **Conférence permanente maltraitance** : participation à deux réunions, concernant notamment la rupture du lien entre parent et enfant dans le cadre d'une séparation ;
- Échanges avec le **Funambule et SMES-B** au sujet de la pair-aidance ;
- Échanges avec **ESPRIst-ULiège** concernant de futures collaborations, autour de la valorisation d'initiatives inspirantes ;
- Rencontre des **SPAD** notamment dans le cadre des formations – sensibilisations des acteurs de première ligne ;
- Intervention lors du symposium organisé par **UNICEF Belgique, l'ONE et Opgroeien** sur « La prévention des problèmes de santé mentale chez les jeunes enfants » le 18 octobre à Bruxelles ;
- Présentation de la recherche financée par ONE Academy (impact du morcellement des politiques publiques sur la prise en charge des problèmes de santé mentale des enfants de 0 à 30 mois) à **l'Unicef** ;
- **Fondation Roi Baudouin** :
  - Participation au Comité d'avis « santé mentale » ;
  - Jury dans le cadre de la procédure de sélection de l'appel « Repenser les soins psychiatriques à l'hôpital en fonction de l'usager·ères » ;
- **Unia** : participation au groupe consultatif francophone pour le projet « equality data project » ;
- Participation aux journées internationales de partage d'expériences et de réflexions dans le social, la santé et l'éducation pour une prise de parole émancipatrice, organisées par **l'ULB, l'Université de Sherbrooke, l'Université de Genève**

- Réponses à divers **appels à projets** / appels à candidature / sollicitations de subventions :
  - Dossier de candidature auprès du CSEM, de Fedasil 2024, FAMI 106 ;
  - Sollicitation de la part de divers partenaires pour l'introduction de 2 dossiers de candidature **Interreg** => un projet reporté, l'autre en passe d'être validé ;
  - Demande de subvention facultative à la Fédération Wallonie-Bruxelles / contacts avec le **cabinet de la Ministre de l'éducation** pour des formations à destination des acteur·rices scolaires ;
  - Réponse au marché public du **CPAS de Charleroi** pour des formations dans le cadre du projet « Psyjeunes » et lancement des formations ;
- Participation à divers colloques et journées d'études (voir p. 8 formations de l'équipe) : outre l'aspect formateur de ces participations, ces journées sont également l'occasion de tisser et renforcer des liens avec les différents partenaires du CRéSaM.

Activités  
menées par le  
CRéSaM dans  
le cadre du  
plan d'action  
2020-2023



Les objectifs spécifiques et opérationnels ont été définis dans le plan d'action lors de l'introduction de la candidature du CRéSaM pour le Centre de référence en santé mentale en 2019. Ces objectifs s'inscrivent en cohérence avec les 5 missions du Centre de référence, elles-mêmes étroitement liées entre elles.

Les ressources en termes de personnel ont été précisées pour chaque objectif dans le plan d'action. Les ETP sont repris à titre indicatif, et servent de points de repère pour garantir un équilibre entre les différents axes prioritaires du centre de référence. Ils sont à considérer comme tels, à savoir, des balises pour l'organisation du travail, sachant qu'en fonction de l'actualité, des sollicitations dont fait l'objet le CRéSaM, des phases d'évolution des projets, ..., cette répartition des ressources humaines est modulable.

**OS1 : APPUYER ET SOUTENIR LES ACTEUR·RICES DE SANTÉ MENTALE**

- OO1 : Soutenir les services de santé mentale (0,8 ETP)
- OO2 : Renforcer de façon structurelle les SSM via un appui relatif aux dynamiques évaluatives (0,5 ETP)
- OO3 : Répondre aux demandes d'appui des autres acteur·rices (0,1 ETP)
- OO4 : Répondre aux demandes d'appui de l'AVIQ et du Gouvernement wallon (0,1 ETP)

**OS2 : MENER DES RECHERCHES ET REPÉRER DES INITIATIVES INSPIRANTES POUR AMÉLIORER LES PRATIQUES EN SANTÉ MENTALE**

- OO5 : Inspirer les SSM et les autres acteur·rices de santé mentale dans les pratiques et projets qu'ils développent afin de rencontrer les besoins de leurs usager·ères (1 ETP)
- OO6 : Encourager le développement de pratiques participatives avec les usager·ères adultes, enfants et adolescent·es en SSM (0,5 ETP)

**OS3 : SENSIBILISER À LA SANTÉ MENTALE, À LA MALADIE MENTALE ET À L'OFFRE DE SOINS POUR AMÉLIORER LES CONNAISSANCES ET REPRÉSENTATIONS EN SANTÉ MENTALE**

- OO7 : Offrir une information de qualité (pertinente, exacte, complète et récente) sur la santé mentale et l'offre de soins en santé mentale et sur les enjeux du secteur (1,2 ETP)
- OO8 : Organiser chaque année une campagne de sensibilisation à la santé mentale (0,1 ETP)
- OO9 : Mener des actions auprès des médias (0,1 ETP)
- OO10 : Sensibiliser les responsables politiques et les administrations (0,1 ETP)
- OO11 : Créer et proposer des modules de sensibilisation / formation à la santé mentale (0,5 ETP)

# OS1 : Appuyer et soutenir les services de santé mentale et leurs partenaires

## OO1 : Soutenir les services de santé mentale

*Coordination générale : Renaud Laguesse, avec la contribution de Marie Lambert*

Cet objectif se décline à travers les actions suivantes :

- Réponse aux demandes individuelles
- Appui aux directions administratives
- Appui aux initiatives spécifiques personnes âgées
- Appui à la fonction logopédique
- Appui à la fonction d'accueil et secrétariat
- Enquête SSM

### *Réponse aux demandes des SSM*

#### **Réalisations**

25 demandes de SSM ont été adressées au CRéSaM, portées par 18 SSM différents.

- Réponse aux demandes ponctuelles de SSM portant sur diverses thématiques : les groupes thérapeutiques, les données sanitaires locales et régionales, l'encodage des données, l'organisation des consultations sur différents sites, les écrans, le travail des logopèdes, les cadres réglementaires, l'agrément enfant-ado, la fonction de direction administrative, les chiffres sur la santé mentale des jeunes, ...  
Les réponses apportées s'appuient sur les projets menés au CRéSaM, les ressources disponibles sur le site, les ressources externes, les partenaires.
- Appui au PSSM à la demande de deux SSM :
  - 1<sup>er</sup> SSM : contact préalable avec la direction administrative, afin d'initier le travail de l'équipe sur le PSSM.
  - 2<sup>ème</sup> SSM : contact préalable avec la direction administrative, puis rencontre de l'équipe afin de faire sa connaissance, d'en comprendre les besoins, de présenter les modalités et la portée d'intervention possible du CRéSaM, et de construire la méthodologie de travail sur le PSSM.
- Réponse aux demandes de la FéWaSSM :
  - Le CRéSaM a participé à une réunion de la Commission éthique et clinique de la FéWaSSM en février, à laquelle a été abordé notamment le débriefing de la journée d'étude du 21/10/22 relative à l'évaluation (voir p. 26), et la pénurie de psychiatre ;
  - Le CRéSaM a également participé le 21/04 à une réunion de suivi organisée par la FéWaSSM concernant l'harmonisation de l'encodage des données et le nouveau manuel relatif à cet encodage.

#### **Évaluation**

- Des réponses ont été apportées à toutes les questions posées par les SSM lors des demandes ponctuelles, soit directement, soit en renvoyant vers les pages ad hoc du site du CRéSaM, et plus rarement, en réorientant vers d'autres ressources pertinentes.  
Le nombre de sollicitations des SSM est constant par rapport à l'année 2022.

- Concernant les accompagnements des 2 SSM :
  - Pour le 1er, suite à l'intervention du CRéSaM et à l'analyse de la situation, la mise en place de la méthodologie présentée ne pourra se faire qu'après les départs/engagements prévus dans l'équipe afin d'inclure les nouveaux membres dans la réflexion sur le fonctionnement du service et la rédaction du PSSM (y inclus le plan d'action) ;
  - Pour le second SSM, suite à la rencontre et à la volonté de l'équipe de travailler sur le PSSM, il a été convenu de fournir un appui lors de 3 séances pendant l'année 2024. L'évaluation de l'accompagnement sera réalisée à l'issue de ce dernier.
- Concernant l'articulation avec la FéWaSSM, il reste important de maintenir des contacts réguliers afin de poursuivre les complémentarités des missions respectives.

### **Perspectives 2024**

- Le CRéSaM reste disponible pour répondre aux diverses demandes émanant des SSM ;
- La nouvelle coordination de la FéWaSSM sera rencontrée début 2024 afin d'envisager l'articulation entre les deux organismes en matière d'appui aux SSM, en particulier tenant compte du nouveau cadre décretaal (le cas échéant).

### *Appui aux directions administratives (Renaud Laguesse)*

#### **Objectif général**

Apporter un appui aux directions administratives (DA) de SSM dans l'exercice de leur fonction.

#### **Objectifs opérationnels**

- Organiser un module de formation à la gestion d'équipe ;
- Proposer des intervisions ouvertes à tous les DA de SSM.

#### **Public visé**

Les directions administratives des SSM

#### **Réalisations**

- Intervisions DA
  - Une évaluation des intervisions de l'année 2022 a été menée lors de la dernière réunion afin d'orienter le travail pour l'année 2023 ;
  - Organisation (mails d'invitation, backup technique, animation, rédaction des PV) de 6 séances d'intervision entre directions administratives de SSM les 28/02, 20/04, 12/06, 14/09, 06/11, 12/12. Au total ce sont 27 DA différentes qui ont participé à ces réunions, avec une moyenne de 8.8 participant-es par rencontre ;  
Les réunions se sont déroulées soit en distanciel (4/6), soit en présentiel (2/6). La dernière réunion avait pour objectif de faire le bilan de l'année écoulée, en parcourant les différentes thématiques abordées ainsi que les souhaits futurs et l'évaluation du dispositif d'intervision.
- Formation DA
  - Une formation de deux jours à la gestion d'équipe à l'attention des DA a été organisée en début d'année 2023 pour 11 DA (une personne s'étant désistée en dernière minute). La formation a été dispensée par un formateur de l'asbl PSDD (Promotion de la Santé et Développement Durable) ayant déjà organisé ces formations pour le CRéSaM par le passé ;

- Un dossier au Fonds ASSS a été constitué, soumis et accepté afin de faire bénéficier aux DA, dont le SSM fait partie de la CP332, d'une intervention de ce fond pour l'inscription à la formation.

## Evaluation

### - Interventions

Une évaluation sur les modalités de fonctionnement des interventions a été réalisée lors de la dernière rencontre avec les DA. Il en ressort que les DA sont satisfaites de pouvoir se retrouver pour échanger entre personnes occupant une même fonction. Les contenus abordés sont également satisfaisants et reflètent leur réalité. Une attention particulière sera tout de même portée sur le contenu afin de ne pas faire doublon avec des sujets qui pourraient être abordés dans d'autres lieux et de centrer les débats sur l'intervision et l'aide entre les DA. Les modalités pratiques sont satisfaisantes pour la majorité des DA. Les réunions de 2024 se calqueront sur un dispositif similaire, mais évolutif afin de tenir compte du nouveau cadre décretaal le cas échéant. Les dates seront fixées par semestre et non plus pour l'année.

### - Formation

La formation a globalement reçu une évaluation positive (4/5 de moyenne) de la part des participant-es sur la pertinence du contenu en lien avec les problèmes rencontrés par les DA, les solutions proposées, les supports fournis et l'accompagnement du formateur. Les attentes d'une seule personne n'ont pas été rencontrées au niveau de l'accompagnement et du contenu, avec une note moyenne de 2.5/5. Les participant-es à la formation ont exprimé le souhait de pouvoir bénéficier d'une réunion de follow-up après un an afin de faire le point sur les acquis de la formation et d'échanger entre membres du groupe.

## Perspectives 2024

Pour l'année 2024, le CRéSaM continuera de soutenir le besoin d'intervision des DA. Sur base des retours émis par les DA et l'expérience acquise, les modalités seront adaptées afin de coller au mieux aux besoins du public et aux missions du CRéSaM. Le calendrier sera établi en deux temps afin d'accorder au mieux les actions possibles avec l'évolution des missions du CRéSaM.

## [Plus d'infos](#)

### *Appui aux initiatives spécifiques personnes âgées en SSM (Renaud Laguesse)*

## Objectif général

Contribuer à l'amélioration de l'accompagnement des personnes âgées en matière de santé mentale.

## Objectifs opérationnels

- Organiser la concertation des équipes des ISPA autour de questions d'actualité et renforcer leurs pratiques via un partage d'expériences entre équipes ISPA d'une part, et via des interventions de ressources extérieures ;
- Suivre l'avancement des réflexions autour de la prise en charge de la personne âgée par le biais de différentes réunions au sein des plateformes, des réseaux, à l'AVIQ, au Fédéral, etc., afin de pouvoir, en lien avec les acteurs, réfléchir à la place que chacun peut tenir en collaboration avec les autres, et in fine, comment cela peut améliorer la prise en charge des PA.

## Public visé

Le projet s'adresse aux professionnel·les du suivi des personnes âgées ayant des problèmes de santé mentale, avec un focus sur les Initiatives spécifiques personnes âgées de SSM.

## Réalisations

- Réunions avec le groupe restreint des ISPA les 05/10, réunion avec l'ensemble des ISPA lors de la journée du 16/11 sur la thématique du cadre de travail des ISPA. L'avenir du groupe a été discuté, plus spécifiquement l'ouverture à un public plus large visant à une intégration notamment des équipes SPAD constituées avec les MUSM et le partage d'expertises et de compétences ;
- Parallèlement au groupe des ISPA, le CRéSaM est en contact avec les SPAD afin d'avoir une vision globale des acteurs concernés par la santé mentale des personnes âgées. À cette fin, deux rencontres ont eu lieu :
  - Une première via la FIHP : le rôle des SPAD dans le cadre des MUSM a été évoqué à cette occasion ;
  - Une seconde rencontre avec l'interSPAD : peu de personnes étaient présentes lors de cette réunion, une autre rencontre sera organisée courant 2024 afin de présenter la mission d'appui du CRéSaM, de déterminer les éventuels besoins et attentes des SPAD, d'envisager les collaborations dans le cadre du suivi des personnes âgées présentant des problèmes de santé mentale.
- Dans le cadre de la promotion, de la diffusion et du partage des connaissances et expertises des groupes, organisés et encadrés par le CRéSaM, une thématique a été retenue pour le groupe des ISPA : il a été décidé de produire un document portant sur une thématique abordée lors des rencontres, la notion de « Se sentir chez soi » :
  - Rédaction d'une ébauche de texte par le CRéSaM, à partir des articles proposés comme base de discussion lors de la réunion, et des échanges des professionnel·les sur les cas cliniques en lien avec la thématique ;
  - Transmission du texte aux ISPA et sollicitation de retours de leur part ;
  - Collecte et analyse des retours ;
  - Adoption d'une approche différente dans le but de l'adapter à une diffusion large vers des professionnel·les hors du champ de la santé mentale ou de la première ligne, afin de pouvoir offrir un regard différent sur certains aspects de l'aide à la personne âgée ; Ce travail demande un investissement de la part des ISPA ; le document sera finalisé et diffusé courant 2024.
- La réforme des soins en santé mentale pour les personnes âgées n'a pas été poursuivie par ses organisateurs lors de l'année 2023 et aucune réunion ne s'est tenue à ce sujet ;
- Dans le cadre du suivi de l'évolution de la prise en charge des PA par les professionnel·les, le CRéSaM a eu l'opportunité d'assister à la présentation du réseau Get Up liégeois. Cette présentation portait sur les dynamiques et le fonctionnement ayant permis l'émergence d'un réseau santé mentale spontané pour les personnes âgées. Différents acteurs connus et actifs dans le groupe inter-ISPA du CRéSaM y participent notamment. Suite à cette rencontre et aux échanges ayant suivi, le groupe a émis la perspective d'organiser un colloque en 2024 pour lequel il souhaitait inviter le CRéSaM, dans le cadre de son expertise développée sur la thématique des PA. Le CRéSaM a été invité à participer à une table ronde ayant pour

thématique « Regards croisés : quel modèle organisationnel pour les soins en santé mentale aux personnes âgées en Belgique ? » ;

- Contribution au projet Interreg 6, sur un axe relatif au public des plus de 50 ans. Le CRéSaM a en effet été sollicité par des acteurs de la Province du Luxembourg pour intégrer le projet. Ce dernier a été soumis, mais a obtenu un avis négatif. Un besoin de clarification des objectifs a été mis en avant, de même qu'un recentrage. À la suite de cet avis négatif et à une discussion avec les partenaires du projet, seul l'axe personnes âgées se poursuit pour une soumission future (fin 2024). Plusieurs partenaires ayant quitté le projet, il a été décidé de reprendre les discussions en groupe restreint afin de définir clairement l'ensemble des objectifs et d'ouvrir à des partenaires français et belges par la suite. Au total ce sont 9 réunions qui se sont tenues en 2023.

## Évaluation

Les équipes des initiatives spécifiques personnes âgées sont demandeuses de poursuivre le dispositif de concertation. Elles sont désireuses de maintenir un lieu d'échange entre elles.

Cela étant, l'ouverture du groupe à d'autres acteurs que les ISPA est perçue comme utile. Les équipes des ISPA sont expertes dans leur domaine, et les autres acteurs des soins de santé mentale pour les PA pourraient bénéficier de partages d'expériences avec ces équipes. Cet objectif ne peut être atteint que par une dynamique de mise en réseau favorisant les échanges. Cette dynamique pourrait se traduire par une meilleure prise en charge par les diverses équipes orientées santé mentale des aînés, mais aussi par une meilleure sensibilisation des professionnel·les en lien avec les soins à la personne âgée, tant au domicile qu'en MR/MRS.

La valorisation du contenu des échanges passés reste une priorité pour le groupe mais le temps de travail disponible au sein des équipes ne permet pas une avancée rapide sur la finalisation des documents.

Le CRéSaM soutient pleinement l'élargissement du groupe à d'autres acteurs afin d'améliorer l'échange de pratiques inspirantes et la connaissance des différents acteurs ciblant un même public.

## Perspectives

- Maintien de l'appui aux ISPA avec élargissement du public ;
- Production et diffusion de contenus issus des concertations ;
- Poursuite de la contribution du CRéSaM au projet Interreg 6 pour le public des plus de 50 ans ;
- Rencontre des acteurs en lien avec les PA via participation à une réunion inter-SPAD et aux différents colloques d'importance prévus pour 2024 (20 ans de l'ISPA de LLN, colloque du groupe Get Up liégeois).

## *Appui à la fonction logopédique (Renaud Laguesse)*

### Objectif général

Apporter un appui aux logopèdes exerçant en SSM par le biais d'un groupe de travail et d'échanges entre pairs.

### Objectifs opérationnels

- Proposer des interventions ouvertes à tou-te-s les logopèdes de SSM ;

- Coconstruire une production commune (journée d'étude, formations, note de synthèse...) en fonction des contenus abordés en intervision.

### **Public visé**

Les logopèdes en SSM

### **Réalisations**

- Publication d'une page dédiée sur le site du CRéSaM ;
- Organisation (mails d'invitation, backup technique, animation, rédaction des PV) de 6 séances d'intervision entre fonction logopédique de SSM les 02/03, 17/04, 13/06, 11/09, 07/11, 14/12. Au total ce sont 11 logopèdes différentes qui ont participé à ces réunions, avec une moyenne de 6 participantes par rencontre ;
- Les réunions se sont déroulées soit en distanciel (4/6), soit en présentiel (2/6) ; les échanges ont notamment porté sur la spécificité de la fonction logopédique en SSM, et sur différents aspects de la fonction logopédique en SSM tels que : la problématique des suivis d'enfants issus de familles d'origine étrangère, les critères de prise en charge et de réorientation, les enfants avec retard de développement ou avec un QI très bas, les situations de plus en plus nombreuses d'autisme, les listes d'attentes, les animations de groupes logo, l'articulation avec les autres fonctions en SSM (psychologue, psychomotricité, travail social, etc.) ;
- La dernière réunion a permis de faire le bilan de l'année écoulée, en parcourant les différentes thématiques abordées ainsi que les souhaits futurs et l'évaluation du dispositif d'intervision.

### **Évaluation**

Les logopèdes sont satisfaites du dispositif qui a été mis en place en ce qu'il répond à un besoin de pouvoir échanger entre pairs. Le groupe de travail est complémentaire à d'autres lieux de rencontre pour les logopèdes, qui sont plus spécifiques ou locaux : il permet en effet d'offrir davantage d'échanges, ainsi qu'une diversité liée au fait que le groupe rassemble un nombre plus important de SSM.

Les échanges autour de la première proposition de thématique (qui portait sur un descriptif de la fonction logopédique telle qu'elle se modélise en SSM afin d'en montrer les spécificités) ont permis aux participantes de mutualiser des documents et ressources utiles à ce sujet.

L'évaluation lors de la dernière séance a mis en lumière le souhait de travailler sur des objectifs à plus court terme, en abordant des problématiques cliniques rencontrées dans la pratique.

### **Perspectives 2024**

Le CRéSaM continuera de soutenir les logopèdes de SSM en 2024 suivant un dispositif de rencontres similaire (5-6 réunions/an) avec pour objectif de permettre aux logopèdes d'échanger sur leurs pratiques, et sur cette base, de rédiger deux à trois documents portant sur des problématiques cliniques et de les valoriser via une diffusion sur le site du CRéSaM.

Une nouvelle invitation à participer au groupe portant sur la fonction logopédique sera envoyée en début d'année à l'ensemble des SSM, en expliquant clairement le fonctionnement et les objectifs du dispositif.

### **[Plus d'infos](#)**

## *Appui à la fonction d'accueil et secrétariat (Renaud Laguesse)*

### **Objectif général**

Apporter un appui à la fonction d'accueil et de secrétariat en SSM par le biais d'un groupe de travail et d'échanges entre pairs.

### **Objectifs opérationnels**

- Proposer des interventions ouvertes à tou-te-s les secrétaires/accueillant-e-s de SSM ;
- Coconstruire une production commune (journée d'étude, formations, note de synthèse...) en fonction des contenus abordés en intervention.

### **Public visé**

Les secrétaires/accueillant-e-s des SSM

### **Réalisations**

- Interventions des secrétaires/accueillant-e-s de SSM les 27/02, 18/04, 15/06, 12/09, 09/11, 11/12 ;
- 17 secrétaires/accueillant-e-s différent-e-s ont participé à l'une ou plusieurs de ces réunions, avec une moyenne de 8 participant-e-s par rencontre ;
- Envoi des mails d'invitation aux secrétaires/accueillant-e-s intéressé-e-s ;
- Construction de l'ordre du jour en fonction des thématiques proposées par les participant-e-s. Durant les rencontres, les contenus abordés ont porté sur : la reconnaissance du travail de la fonction, l'utilisation des logiciels électroniques, la charge de travail administrative et le morcèlement des missions de la fonction, les rendez-vous manqués et conséquences, le paiement des consultations, les réorientations et la saturation du réseau, les collaborations avec les psychologues conventionnés, les limites du travail d'accueil de la demande ou encore les formations disponibles ;
- Animation des rencontres ;
- Rédaction et diffusion des PV ;
- Publication d'une page dédiée sur le site du CRéSaM.

### **Évaluation**

- Le groupe de travail continue à être accueilli très positivement par les secrétaires/accueillant-e-s des SSM ;
- En fin de chaque rencontre, un moment est réservé pour faire le point sur la réunion du jour, et les retours y sont très positifs ;
- Les thématiques abordées ont donné lieu à des changements au sein de plusieurs SSM qui se sont inspirés des témoignages échangés lors du GT.

### **Perspectives 2024**

Prolongation et développement du projet avec pour objectif la création d'un document permettant d'amener en équipe une réflexion sur la modélisation, la place et l'importance de la fonction d'accueil et de secrétariat en SSM. Cette thématique est issue des échanges sur les différentes problématiques rencontrées par la fonction d'accueil et de secrétariat au sein des équipes.

### **[Plus d'infos](#)**

## Enquête SSM (Renaud Laguesse)

### Objectif

Évaluer l'appui du CRéSaM aux acteurs concernés par ses actions (SSM) lors de son plan d'action 2020-2023.

### Réalisations

- Réalisation du questionnaire en ligne, portant sur différents aspects de l'appui aux SSM : participation aux actions menées par le CRéSaM (groupes de travail, colloques, ...), utilité de ces actions pour le SSM, connaissance et utilité de la page observatoire du site internet, connaissance de la recherche-action relative à la participation des usager·ères en SSM, courrier du CRéSaM, suggestions d'appui ;
- Diffusion de l'enquête en ligne aux 65 SSM via une liste de diffusion aux directeur·trice·s et adresses générales des services ; les répondant·e·s sont les DA de SSM ;
- Collecte et analyse des réponses au questionnaire :
  - 14 répondant·e·s à l'enquête ;
  - Sur les 14 répondant·e·s, 13 ont sollicité ou participé à une action du CRéSaM, ils/elles ont jugé l'appui comme utile, en nommant : un espace de réflexions, le soutien à l'équipe et aux DA, une meilleure connaissance des autres services ;
  - Sur les 14 répondant·e·s, 8 connaissent la page de l'observatoire des pratiques du CRéSaM et 7/8 jugent la page comme utile, notamment pour : développer de nouvelles actions, chercher des informations ou faire le point sur une problématique ; 1/8 n'a pas pris encore le temps de consulter la page ;
  - Sur les 14 répondant·e·s, 9 connaissent le projet de recherche-action visant à encourager le développement de pratiques participatives impliquant des usager·ères en SSM, 7/9 trouvent utiles les éléments repris sur la page pour : amener la réflexion en SSM, mettre sur pied une initiative, avoir des informations, soutenir le déploiement d'un comité d'usager·ères ;
  - Sur les 14 répondant·e·s, 12 reçoivent le courrier du CRéSaM et 12/12 considèrent les informations présentées dans le courrier comme pertinentes pour comprendre l'actualité et les enjeux du secteur, commentant notamment : l'aspect synthétique de l'information, la mise à jour de l'actualité du secteur, le lien avec d'autres sites/informations ;
  - A la manière dont le CRéSaM pourrait améliorer/renforcer ses actions au secteur, les répondant·e·s mentionnent : la poursuite des appuis actuels (interventions, GT, formations), la participation à la synergie entre les acteurs de terrain et les pouvoirs subsidiaires, le renforcement des liens avec la FéWaSSM.

### Évaluation

Le taux de réponse à l'enquête est relativement bas, malgré les délais laissés pour y répondre ainsi que les rappels envoyés. Il est dès lors difficile de tirer des conclusions générales à partir des résultats de l'enquête. Cela étant, quelques éléments sont à pointer :

- Lorsque les SSM mobilisent des outils / ressources / événements du CRéSaM, ils les trouvent majoritairement utiles ;
- L'observatoire des pratiques doit faire l'objet d'une communication plus large ;
- Le Courrier est bien identifié et unanimement jugé pertinent ;

- La recherche-action fera également l'objet d'une diffusion importante en 2024 afin d'en donner une bonne visibilité.

### **Perspectives 2024**

L'opérationnalisation du nouveau plan d'action, et en particulier l'appui aux SSM, s'appuiera sur ces éléments issus de l'enquête.

Si d'autres sondages de ce type sont menés ultérieurement, il s'agira de construire une méthodologie qui permette de récolter davantage de réponses.

## **OO2 : Renforcer de façon structurelle les SSM via un appui relatif aux dynamiques évaluatives**

*Coordination : Renaud Laguesse*

### **Objectif général**

Soutenir les SSM dans une dynamique réflexive sur leurs pratiques.

### **Objectif opérationnel**

Outils les SSM afin qu'ils puissent réaliser leur propre autoévaluation.

### **Réalisations**

Le travail s'est articulé dès le départ avec la Commission éthique et clinique de la FéWaSSM. Le CRéSaM est notamment intervenu lors de la journée d'étude du 21 octobre 2022 qui a porté sur la thématique de l'évaluation, en y présentant le travail réalisé dans le cadre de l'analyse des PSSM sur le volet de l'évaluation clinique.

- Le CRéSaM a participé début 2023 à une réunion de débriefing sur la journée de colloque organisée par la FéWaSSM avec la commission éthique et clinique afin d'envisager la suite à donner au projet de soutien aux dynamiques évaluatives en SSM.  
Il en est ressorti l'intérêt pour les SSM de poursuivre le travail autour de la clinique, entre SSM, afin de rendre compte du processus thérapeutique, de ce qui est opérant dans un accompagnement.  
Concernant le rôle du CRéSaM, il en ressort l'intérêt pour les SSM de bénéficier d'une formation portant sur les aspects évaluatifs.
- Une enquête a été réalisée afin d'évaluer l'intérêt concret des SSM concernant la formation. Sur 18 réponses reçues, la majorité souhaite la tenue d'une formation alliant la gestion de projet avec une dimension évaluative plutôt qu'une formation purement centrée sur l'évaluation. Ce souhait est par ailleurs en concordance avec la nécessité pour les SSM de rédiger un PSSM comprenant un plan d'action suivant une logique projet y incluant la dimension évaluative ;
- Un appel d'offre est lancé afin d'identifier le/la formateur·trice.

Par ailleurs, la recherche-action relative à la participation des usager·ères en SSM (voir p. 31) met le focus sur une autre dimension de l'évaluation : comment intégrer l'avis des usagers et usagères des SSM concernant le fonctionnement d'un SSM ? Les résultats de la recherche nourriront également le travail sur les dynamiques évaluatives.

## Evaluation

Les besoins en matière de formation à l'évaluation ont bien été sondés. Ils seront suivis d'un module de formation adapté à ces besoins identifiés.

## Perspectives 2024

- Une formation pour une douzaine de personne est planifiée pour le premier semestre de l'année 2024 ;
- Le CRéSaM poursuivra les échanges avec la FéWaSSM afin de continuer la complémentarité dans les apports mutuels au sujet de l'évaluation.

## 003 : Répondre aux demandes d'appui des autres acteurs

*Coordination : Marie Lambert*

### Réalisations

Toute demande d'appui ou sollicitation de l'expertise du CRéSaM fait l'objet d'un encodage dans un fichier Excel, qui reprend l'objet de la demande, le service porteur de la demande, le membre de l'équipe qui y répond, ainsi que le suivi donné à la demande.

Pour l'année 2023, 156 demandes sont parvenues au CRéSaM (152 en 2022).

Les demandes sont portées par une diversité importante d'acteurs et actrices, du champ de la santé mentale (y compris des professionnel·les indépendant·es), des partenaires de la santé mentale (action sociale, aide à la jeunesse, petite enfance, première ligne santé, personnel hospitalier, promotion de la santé, emploi, handicap, école, justice, association d'usager·ères, ...), mais aussi de personnes à titre privé, de journalistes, d'étudiant·es, d'universités, du secteur culturel, des politiques / administrations / pouvoirs locaux, d'ONG, de mutualités, du secteur de l'éducation permanente, du secteur associatif, de centres d'expertise, ...

Ces acteurs et actrices nous sollicitent afin d'obtenir des informations et ressources diverses en lien avec la santé mentale et l'offre en santé mentale d'une part, et d'autre part, pour que le CRéSaM intervienne notamment dans le cadre de formations et sensibilisations, d'interview, de collaborations, de participation à des groupes de travail. Il s'agit parfois aussi de demandes de diffusion d'informations.

Les réponses aux demandes sont élaborées en fonction des compétences en interne, de la cohérence eu égard aux missions du CRéSaM et des disponibilités au sein de l'équipe. Les ressources de l'équipe nécessaires pour répondre aux demandes sont mobilisées lors de la réunion d'équipe si besoin, ou renvoyées directement au membre de l'équipe ad hoc.

Le type de réponse apportée varie selon la demande : simple réponse aux questions posées (en s'appuyant sur les ressources internes, à disposition notamment sur le site du CRéSaM), mise en place, le cas échéant, d'un projet spécifique, participation à un groupe de travail, renvoi vers d'autres sources d'information ou personnes-ressources ad hoc, ... Certaines demandes donnent lieu à un refus, pour une question de manque de disponibilité ou d'inadéquation avec les missions et / ou les champs de compétence.

Quelques demandes à pointer :

- Invitation pour participer au networking psychosocial ; l'agenda n'a malheureusement pas encore permis que le CRéSaM participe concrètement aux réunions. Le CRéSaM a cependant pris connaissance des documents transmis ; il a également fait le relais des informations relatives à ce groupe à un acteur français intéressé de partager les expertises en matière de soutien psychosocial ;
- Invitation pour participer au Conseil consultatif du CEPIA (Centre d'Expertise Poids, Image et Alimentation) ;
- Invitation à participer au Comité de pilotage d'un projet AVIQ FSE+ « renforcer les connaissances et les compétences psycho-sociales des professionnel·les du secteur de l'hébergement et de l'accueil des aînés en Wallonie » ;
- Sollicitations du Conseil Supérieur de la Santé sur des thématiques en lien avec celles travaillées au CRéSaM.

## Évaluation

L'analyse des demandes adressées au CRéSaM montre une diversité des acteurs demandeurs et des thématiques pour lesquelles l'expertise de celui-ci est sollicitée. Le CRéSaM représente une ressource pour ces acteurs. Les contacts pris dans le cadre de ces demandes permettent de renforcer la connaissance réciproque et donnent des perspectives intéressantes pour de futures collaborations.

L'équipe veille à répondre à ces demandes en les priorisant en fonction des thématiques sur lesquelles le CRéSaM peut apporter son regard et son expertise, et en fonction des disponibilités au sein de l'équipe. Les demandes portant sur la participation à des processus de type groupe de travail, réunions régulières, ... ne peuvent pas toutes être honorées faute de ressources suffisantes en interne. Ces demandes sont néanmoins intéressantes en ce qu'elles permettent d'être au fait des problématiques actuelles et des acteurs qui s'en emparent.

## OO4 : Répondre aux demandes d'appui de l'AVIQ et du Gouvernement wallon

*Coordination : Marie Lambert*

Parmi les demandes recensées ci-dessus, 6 nous ont été adressées par l'AVIQ. Certaines portent sur le relais d'informations transmises par le SPF Santé publique. D'autres ont trait à des questions parlementaires. Les thématiques de ces demandes ponctuelles sont : la santé mentale des soignants, l'offre de formation, en lien avec les psychologues conventionnés, les soins de santé mentale en lien avec le handicap, l'art et la santé, les journées de la schizophrénie.

Une demande impliquera un travail un peu plus conséquent puisqu'il s'agit de participer à un comité de pilotage d'un projet européen en lien avec les aînés.

## OS2 : Mener des recherches pour repérer, expérimenter et faire connaître des initiatives qui font évoluer les pratiques en santé mentale

### OO5 : Inspirer les SSM et les autres acteurs de santé mentale dans les pratiques et projets qu'ils développent afin de rencontrer les besoins de leurs usager·ères

*Coordination : Renaud Laguesse*

#### **Objectif**

Le but de l'observatoire est de comprendre et rendre compte des pratiques en santé mentale afin (1) d'améliorer les réponses possibles à la souffrance psychique et (2) les mettre à disposition des intervenant·es de terrain dans le cadre de leurs pratiques. L'observatoire propose un lieu de contenus, d'échanges et de formation sur des thématiques définies.

#### **Réalisations**

Pour mener à bien cet observatoire, le CRéSaM se base sur les projets qu'il développe afin de mettre en lumière des pratiques inspirantes rencontrées dans le cadre de ceux-ci.

- Afin d'étoffer le contenu de l'observatoire des pratiques, le CRéSaM a engagé une conceptrice de contenu numérique. Son expertise en matière de vidéo a été mise à contribution afin de construire des contenus relatifs à des pratiques inspirantes. De nouveaux contenus sont en préparation et seront disponibles sur le site du CRéSaM en 2024 ;
- Mise en ligne de contenus sur la page observatoire du site du CRéSaM :
  - Concernant la thématique de l'exil :
    - Un entretien avec Altay Manço, Docteur en psychologie et Directeur scientifique de l'IRFAM, à propos du parcours d'exil et de l'insertion à l'emploi – Institut de Recherche, Formation, et Action sur les Migrations, dans le cadre de l'édition 2023 de la Semaine de la santé mentale ;
    - La coordination d'un ouvrage « De l'exil à l'avenir : recueil d'expertises et témoignages de terrain », en partenariat avec la Fédération des CPAS, qui a pour objectif de mettre en lumière les difficultés rencontrées par les professionnel·les dans l'accompagnement psychosocial des personnes étrangères et d'origine étrangère ainsi que d'offrir des pistes de réflexion et des clés de compréhension pour un accompagnement qui rend toute leur dignité aux personnes exilées ;
  - Valorisation des projets candidats lors de l'édition 2023 du Reintegration Award, projets visant l'inclusion des personnes présentant un trouble psychique et la déstigmatisation ;

Ces productions ont été mises en ligne sur la page observatoire du site et diffusées en page d'accueil de celui-ci ainsi que via le Courrier du CRéSaM.

- Les groupes de travail entre pairs, organisés dans le cadre de l'appui aux SSM, sont des espaces qui permettent des échanges de pratiques potentiellement inspirantes ; ainsi, dans le cadre

des fonctions de direction administrative, d'accueil et secrétariat, et de logopédie, de nombreux éléments sont partagés et permettent à chaque participant de se questionner sur ses pratiques, de les faire évoluer de manière à ce qu'elles répondent au mieux aux besoins des consultants et/ou du service pour ce qui concerne la fonction de direction administrative ;

- La Semaine de la santé mentale est également une occasion particulièrement féconde en matière d'échange de pratiques ;
- Dans le cadre des formations – sensibilisations à la santé mentale (voir p. 44), de nombreuses initiatives sont également partagées lors des temps d'échanges entre participant-es, et sont également mobilisées par les formateur-trices avec les autres groupes de formation ; par ailleurs, les pratiques inspirantes issues de la littérature scientifique et littérature grise sont également mobilisées dans le cadre de ces formations à destination des acteurs de première ligne ;
- Afin de disposer d'une vision la plus complète des chiffres et des pratiques en santé mentale pour la Wallonie et la Belgique, le CRéSaM encode progressivement les études scientifiques publiées en la matière dans une base de données constituée grâce au logiciel Zotero. En 2023, il a été décidé d'opter pour la version payante, ceci afin de permettre l'accès à l'encodage à toute l'équipe. Un dossier commun reprenant les publications du CRéSaM ainsi que toute autre publication proposant des chiffres et « bonnes pratiques » en santé mentale en Belgique (AVIQ, KCE, CSS, Sciensano, mutualités, FRB, FWB, Universités,...) est alimenté par la documentaliste. Les responsables de projets alimentent leurs propres dossiers, suivant les besoins de leurs projets. Toutes les données utiles sont de cette manière centralisées et consultables à tout moment par l'équipe.

A terme, cette base de données servira aussi pour alimenter l'observatoire de la santé mentale. Des synthèses seront rédigées et diffusées.

## Évaluation

- Le travail de la conceptrice de contenu numérique est une réelle plus-value pour l'observatoire des pratiques. Le format vidéo est particulièrement intéressant pour donner à voir des initiatives inspirantes ;
- Le site internet actuel présente certaines limites qui contraignent les formats possibles pour diffuser le contenu de l'observatoire ; un nouveau site est en perspective, il sera construit de manière à intégrer plus aisément les différents contenus.

## Perspectives 2024

- Le CRéSaM continue de se nourrir et de diffuser les pratiques pertinentes issues du terrain et de la recherche afin d'en faire profiter le plus largement possible les acteurs. Le CRéSaM veille à valoriser les contenus issus de ses propres groupes de travail et / ou projets ;
- Plusieurs vidéos sont en cours de réalisation (notamment dans le cadre de la recherche-action relative à la participation des usagers et usagères en SSM). Elles seront finalisées et diffusées via les canaux de communication du CRéSaM ;
- Un espace mieux adapté aux contenus récoltés dans le cadre de l'observatoire sera mis en place sur le nouveau site.

## [Plus d'infos](#)

## OO6 : Encourager le développement de pratiques participatives avec les usager·ères adultes, enfants et adolescent·es en SSM

Coordination : Alexis Vanderlinden

### Objectif général

Favoriser le développement de pratiques participatives avec les usager·ères adultes, enfants et adolescent·es en SSM.

### Objectifs opérationnels

- Réaliser une recherche-action sur les pratiques participatives en SSM ;
- Elaborer et transmettre des boîtes à outils à destination des professionnel·les et usager·ères.

### Ressources

- Responsable de projets (0,5 ETP) ;
- Expert académique (Baptiste Godrie) ;
- Littérature belge et internationale ;
- Logiciel Nvivo 11 ;
- Usager·ères et professionnel·les de SSM au sein du comité d'avis ;
- Jeunes et professionnel·les de SSM au sein du groupe d'avis ;
- Psytoyens ;
- Coachs participation enfants adolescent·es du SPW.

### Public visé

- Professionnel·les et usager·ères (enfants, adolescent·es et adultes) de SSM ;
- Certain·es usager·ères et professionnel·les de SSM seront plus spécifiquement impliqué·es en tant que partenaires au sein des comités d'avis ou au sein des projets implémentés ;
- La recherche-action vise in fine à toucher aussi plus largement le secteur de la santé mentale.

### Réalisations

Afin d'atteindre les objectifs du projet, les actions suivantes ont été menées :

- Accompagnement des initiatives participatives mises en place par les projets lauréats :
  - 50 ans de travail ambulatoire en santé mentale : une voi.e.x multiple (SSM de Wavre) ;
  - Comité d'usager·ères (SSM de Couvin) ;
  - La parole est au groupe (SSM de Florennes) ;
  - Création d'un comité d'usager·ères inter-SSM carolos (7 SSM de la région de Charleroi) ;
- Intervention avec 10 SSM engagés dans les 4 projets (29/09/2023) ;
- Comité d'avis « adultes » (6/02/2023, 12/06/2023) ;
- Groupe d'avis adolescent·es (24/05) ;
- Participation aux journées internationales « Prendre/donner la parole » organisées par les universités de Bruxelles, Genève et Montréal (22 et 23/06) ;
- Participation au colloque « De la théorie à la pratique » organisé par REALISM (Réseau Enfants Adolescents Liège Santé Mentale) (29/06) ;
- Participation au groupe de production de savoir sur la pair-aidance des jeunes organisé par l'Université de Mons (21/04, 26/05) ;
- Contacts formels :

- Coachs participation des réseaux enfants et adolescent-es du SPF (27/03/2023, 22/05/2023)
- Psytoyens (07/09/2023).

## Évaluation

Les 4 projets, auxquels 10 SSM prennent part, sont mis en place et bénéficient de l'accompagnement du CRéSaM. L'accompagnement semble convenir aux services qui sont très preneurs des moments d'échanges, d'évaluation et d'intervision, que ce soit avec les porteur-euses du projet ou avec l'équipe complète du SSM.

Les pratiques participatives au sein des 4 projets sont mises en place à des rythmes différents et abordent différentes facettes. Cela permet de se confronter aux freins et leviers pour la participation des usager-ères pour les équipes des SSM.

Le comité d'avis avec les adultes reste constant et tous·tes les participant-es restent présent-es et impliqué-es.

Le groupe d'avis adolescent-es a connu beaucoup de turnover et la plupart des adolescent-es sont nouvellement arrivé-es. Il est dès lors compliqué pour le groupe de cerner le fils conducteur et de se sentir investi dans la durée autour du projet de recherche-action.

## Perspectives

- Réalisation du rapport final de la recherche-action sous forme d'une vidéo didactique ;
- Réalisation de 4 capsules vidéo afin de donner une visibilité aux 4 projets menés par les SSM (à voir en fonction de l'accord des équipes et des usager-ères impliqué-es ;
- Organisation d'un événement de clôture.

## [Plus d'infos](#)

## OS3 : Améliorer les connaissances et représentations sur la santé mentale, les problèmes de santé mentale et l'offre en santé mentale

OO7 : Offrir une information de qualité (pertinente, exacte, récente et la plus complète possible) sur la santé mentale et l'offre de soins en santé mentale et sur les enjeux du secteur

*Coordination : Audrey Crucifix, Delphine Doucet, Florence Robbiano*

### Objectif général

Informers les acteurs du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes, les partenaires, les membres et secondairement le tout public sur la santé mentale, sur l'offre en santé mentale, sur l'évolution des connaissances relatives aux problématiques et aux pratiques en santé mentale ainsi que sur l'actualité dans le secteur.

### Objectifs opérationnels

- Récolter les informations en santé mentale pertinentes et utiles ;
- Diffuser ces informations ainsi que les actualités du CRéSaM via les réseaux sociaux, le Courrier du CRéSaM et les sites [www.cresam.be](http://www.cresam.be) et [www.semaine-sante-mentale.be](http://www.semaine-sante-mentale.be).

Les informations diffusées doivent remplir les critères suivants, tels que mentionnés dans le plan d'action : celles-ci doivent être pertinentes, exactes, complètes et récentes. Ces critères sont issus d'un [outil](#) auquel nous nous référons lorsqu'il s'agit de diffuser les informations.

*Réseaux sociaux (Audrey Crucifix, Delphine Doucet, Florence Robbiano)*

### Réalisations

- Envoi de 2 à 3 informations par semaine (en moyenne) sur [la page Facebook](#). Récolte des actualités des projets de l'équipe CRéSaM, mais également de l'actualité en santé mentale via Internet, les demandes de diffusion d'information de nos partenaires, les publications du secteur, la recherche de nouvelles parutions pour le « Rendez-vous littéraire » ;
- Traitement de l'information : rédaction de textes, recherche de liens pertinents et d'images, et envois ;
- Envoi d'informations sur [la page LinkedIn](#) quand il s'agit d'informations sur nos projets spécifiques. En moyenne, une information par semaine ;
- [Le compte Youtube](#) a été alimenté par :
  - Différentes vidéos sur la Semaine de la santé mentale :
    - Un teaser sur la thématique de l'édition 2023 (janvier) ;
    - Un teaser sur l'appel à participation (février) ;
    - Deux teasers généraux de l'évènement (septembre) ;
    - Un teaser de la journée d'étude (septembre) ;
    - L'aftermovie (novembre) ;
    - Interviews de participant-es à la journée d'étude du 10 octobre (novembre) ;
    - « Le bien-être au travail » par le Réseau Matilda (novembre) ;

- La soirée Slam (novembre) ;
- Entretien avec Altay Manço : parcours d'exil et insertion à l'emploi (novembre) ;
- 8 vidéos de rediffusion de la journée d'étude du 10 octobre (novembre) ;
- Un teaser sur la thématique 2024 (décembre).
- Une vidéo « Toi(ts) La Nuit » (Maria Baoli & CEMO asbl) dans le cadre de la recherche-action « Les « JAVA », des jeunes à la croisée des chemins » ;
- Une vidéo de présentation de la boîte à outils « Ecrans en résidence » (novembre) ;
- Une vidéo de présentation de la formation « Fami 93 » (décembre).

En novembre 2023, nous avons également lancé **une page Instagram** dans le but de diversifier nos canaux de communication. Cette initiative vise à atteindre une portion du public professionnel du CRéSaM qui n'est pas présent sur Facebook, tout en fournissant un nouveau canal de diffusion pour les informations sectorielles telles que les formations, les événements et les offres d'emploi. De plus, cette plateforme adaptée aux contenus visuels permet la mise en avant des productions photographiques et vidéo du CRéSaM, suite à l'engagement d'une conceptrice de contenus digitaux.

## Evaluation

Le nombre d'abonnés sur Facebook et sur LinkedIn ne cesse de croître d'année en année :

- Plus de 2200 abonné·e·s sur la page Facebook en décembre 2023 (1900 en janvier 2023). Facebook reste une vitrine importante pour les travaux et les actualités du CRéSaM et du secteur de la santé mentale en général. Régulièrement, les acteur·rice·s de santé mentale continuent de nous demander de diffuser leurs informations sur la page Facebook.

Voici quelques exemples du nombre de vues pour nos publications :

- « Au CRéSaM, on s'entraide en toutes circonstances » (17 janvier) : 987 personnes touchées ;
- « Les Rencontres Images Mentales » (19 janvier) : 943 personnes touchées ;
- « Bravo aux deux projets lauréats de cette édition 2023 du Reintegration Award ! » (12 juin) : 1700 personnes touchées ;
- « Formation Jeux Vidéos & Internet » (5 septembre) : 1300 personnes touchées ;
- « Retour sur quelques images de la soirée Slam » (18 octobre) : 850 personnes touchées ;
- « Quelles convergences possibles entre le parcours d'exil et l'accès à l'emploi ? » (24 octobre) : 971 personnes touchées ;
- 1060 abonné·e·s à la page LinkedIn en décembre 2023 (906 abonné·e·s en janvier 2023) ;
- Un de nos objectifs pour la communication en 2023 était d'alimenter plus régulièrement la page Youtube grâce à l'engagement d'une conceptrice de contenu audiovisuel. Depuis son arrivée en septembre, Florence Robbiano a réalisé et diffusé 8 capsules vidéos (interviews, présentation d'outils, teasers, aftermovies, etc.).

*Le Courrier du CRéSaM (Delphine Doucet, en concertation avec la direction)*

## Réalisations

- Récolte de l'actualité en santé mentale via Internet, les publications du secteur, la documentation sur place, les informations envoyées spontanément par le secteur, les études et ressources de l'équipe ;

- Construction de la structure du Courrier, rédaction des textes, recherche de liens pertinents et d'images, mise en page des textes via le logiciel de gestion ;
- Envoi du Courrier la 3<sup>ème</sup> semaine du mois ;
- Tenue à jour de la liste des abonné-es.

### Evaluation

- Les 12 Courriers du CRéSaM ont été produits et diffusés aux dates prévues ;
- Le nombre d'abonné-es est en constante augmentation : en décembre 2021, on comptait 1274 contacts ; 1450 en décembre 2022 ; 1507 en décembre 2023 ;
- Les professionnel-les du secteur font régulièrement appel au CRéSaM pour diffuser leurs actualités via le Courrier ;
- Des retours positifs arrivent régulièrement.

### Perspectives 2024

La réalisation et la diffusion du Courrier du CRéSaM se poursuivront dans la continuité. Un travail est en cours pour moderniser le design de la newsletter. Une première mouture paraîtra début 2024 qui sera améliorée en cours d'année, agrémentée du nouveau logo.

*Site Internet : [www.cresam.be](http://www.cresam.be) (Delphine Doucet, en concertation avec la direction) et [www.semaine-sante-mentale.be](http://www.semaine-sante-mentale.be) (Delphine Doucet, en concertation avec la responsable de projets et la direction)*

### Réalisations

- [Site CRéSaM](#)
  - Collecte des informations sur l'actualité en santé mentale via Internet, les publications du secteur, la documentation sur place, les informations envoyées spontanément par le secteur, les études et ressources de l'équipe ;
  - Gestion des demandes de diffusion d'informations provenant du secteur ;
  - Traitement, rédaction des textes et recherche des liens pertinents et d'images ;
  - Mise en page des textes via le logiciel de gestion du site ;
  - Mise à jour régulière des informations (avec l'aide des responsables de projets pour leurs projets).
- [Site SSAM](#)
  - Mise en ligne (construction des pages, recherche d'images,...) du contenu fourni par la coordinatrice de la Semaine de la santé mentale ;
  - Mise en place d'un système d'inscription en ligne pour les rencontres locales.

### Evaluation

- Site CRéSaM
  - 27121 personnes ont visité le site en 2022, contre 18000 en 2023 ; la diminution observée est probablement liée à la fin de la crise sanitaire ; on retrouve en 2023 des chiffres semblables à ceux des années avant la pandémie ;
  - Chaque nouvelle information ou actualité a été mise en ligne dans un bref délai ;
  - Mise à jour régulière des rubriques au rythme des activités du CRéSaM ;
  - Les institutions du secteur communiquent régulièrement et spontanément des demandes de diffusion de leurs actualités (en moyenne 5 demandes spontanées par semaine) ;
  - Retours positifs du public qui visite le site.

- Site SSAM
  - 7489 personnes ont visité le site en 2022 ; 3100 en 2023. Cette diminution s'explique par le fait que le site internet a été victime d'une cyberattaque en juillet 2023 et a dû être rebâti entièrement pour être remis en ligne en août ;
  - Le contenu concernant l'édition 2023 de la Semaine a été mis en ligne : aftermovie, présentations (slides) et captations vidéo des conférences organisées par le CRéSaM entre le 9 et le 15 octobre.

#### **Perspectives 2024**

Le contenu du site continuera à évoluer suivant l'évolution des projets du CRéSaM. Dans le cadre de la réflexion, plus large, de la construction d'une nouvelle image de l'asbl en pleine évolution, un nouveau site Internet sera mis en chantier au cours de l'année. Il suivra la réalisation d'un nouveau logo et devrait être rendu public début 2025.

#### *Appui documentaire (Delphine Doucet)*

##### **Réalisations**

Le CRéSaM poursuit la récolte régulière de toute information en santé mentale, pertinente et utile, sa mise à disposition ainsi que sa diffusion via ses canaux de communication (Courrier du CRéSaM, sites internet, réseaux sociaux). Il assure également un appui documentaire des demandes extérieures et de l'équipe, au moyen des ressources disponibles sur Internet, des informations envoyées spontanément par le secteur, les publications du secteur, les catalogues des bibliothèques et centres de documentation, les études et ressources de l'équipe, etc. Il se concrétise de la manière suivante :

- Accueil des demandes d'information/documentation, analyse et réponse/réorientation ;
- Gestion de la documentation qui arrive à l'asbl et de la commande de livres ou de numéros de revues ;
- Recherche de nouvelles publications et diffusion à l'interne et dans le rendez-vous littéraire du vendredi, sur la page Facebook du CRéSaM ;
- Alimentation en publications scientifiques de la base de données Zotero et ouverture de l'accès à toute l'équipe ;
- Alimentation de la base de données de l'asbl Psymages en nouveautés audiovisuelles.

##### **Evaluation**

Les informations récoltées ont été diffusées auprès de l'équipe et du public de l'asbl. La base de données Psymages contient actuellement 1493 encodages. 337 publications sont encodées dans la base de données Zotero.

#### **Perspectives 2024**

Le travail va se poursuivre dans la continuité.

#### *Promotion du CRéSaM (Audrey Crucifix, Florence Robbiano)*

##### **Réalisations**

Les travaux et productions du CRéSaM sont également diffusés via les différents canaux de communication. Il s'agit dès lors d'en donner une bonne visibilité et d'en soigner la présentation à

travers une attention portée au graphisme et depuis septembre 2023, à travers la réalisation de capsules vidéo et de photos professionnelles. Pour ce faire, il s'agit de :

- Réaliser des reportages photos de nos événements. Les images sont ensuite retravaillées du logiciel professionnel « PhotoShop » ;
- Réaliser un travail graphique à partir de différents logiciels : « Piktochart », « Canva » et « InDesign » ;
- Réalisation de reportages vidéo à l'aide du Sony FX30, du Zihune Crane 2 et du DJI Mini Pro 3. La post-prod est gérée dans le logiciel Final Cut Pro. Nous envisageons, cependant, de migrer vers le logiciel Da Vinci pour pouvoir garantir une meilleure colorimétrie de nos productions ;
- Diffusion au secteur.

Quelques exemples de réalisations :

- Appel à projets et invitation pour le Reintegration Award ;
- Appel à participation et communiqué de presse pour la Semaine de la santé mentale ;
- Reportage photos de divers événements de la Semaine de la santé mentale, des formations données par le CRéSaM ainsi que des photos des membres de l'équipe CRéSaM pour actualiser le site cresam.be ;
- 8 capsules vidéos (Semaine de la santé mentale, Présentation de la boîte à outils pour le projet « Ecrans en Résidence », l'exposition « Toi(ts) La Nuit » (Maria Baoli & CEMO asbl) dans le cadre de la recherche-action « Les « JAVA », des jeunes à la croisée des chemins » ;
- Mises en page diverses : le Plan d'Action du CRéSaM, la brochure « Trouver de l'aide » dans le cadre de la Semaine de la santé mentale, le Powerpoint projeté lors du colloque du 10 octobre « Santé mentale & travail », etc.

## **Perspectives 2024**

En 2024, le CRéSaM envisage de renforcer et d'optimiser davantage la visibilité de ses travaux et productions à travers une approche multimédia. Nous prévoyons de poursuivre la diffusion de nos contenus via divers canaux de communication tout en accordant une attention particulière à la présentation visuelle. Pour ce faire, nous avons l'intention de continuer les pratiques initiées en septembre 2023, notamment la réalisation de capsules vidéo, de photos professionnelles mais aussi de podcasts.

### *Représentation synthétique de l'offre de soins en SM en Wallonie*

La représentation pyramidale de l'offre a été réalisée suite à la contribution du CRéSaM à l'étude du KCE relative à l'offre en santé mentale pour adultes.

L'outil est disponible sur le site internet du CRéSaM. Il a fait l'objet de mises à jour, relatives au contenu des catégories de services (descriptif des services et liens vers les sites de référence). Il a également fait l'objet d'échanges en équipe sur sa pertinence, sur l'agencement des catégories de services, sur la façon dont il peut encore évoluer pour être davantage lisible, pour qu'il intègre les dernières évolutions dans le paysage de la santé mentale, et qu'il colle au mieux à la réalité et à une certaine vision de la santé mentale.

Les quelques demandes qui nous ont été adressées concernant l'utilisation de l'outil et l'intérêt d'en disposer sur un support papier (format poster par exemple) attestent du fait que cette présentation de l'offre a son utilité et permet d'avoir une vision globale de l'aide et des soins en santé mentale. Cela étant, d'autres retours d'acteurs de santé mentale montrent que cette représentation pyramidale

induit des représentations assez diverses. Tenant compte de ces retours, il serait pertinent de la faire évoluer, de façon à la faire coller encore davantage au contexte actuel, à l'évolution de l'offre et à une certaine vision de la santé mentale.

Le CRéSaM va poursuivre le travail dans ce sens. La visibilité de l'offre, et par là, son accessibilité, reste un enjeu majeur dont il est important de se saisir en tant que Centre de référence en santé mentale. Il serait intéressant de coupler cette représentation générale de l'offre avec les différents répertoires et cartographies existants. Les deux approches sont complémentaires. Les collaborations avec les PFCSM et les réseaux, ainsi qu'avec les administrations, sont à explorer dans ce sens.

## OO8 : Organiser chaque année une campagne de sensibilisation à la santé mentale

*Coordination : Audrey Crucifix, Julie Delbascourt*

### *Semaine de la santé mentale*

Ce projet fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique dans le cadre de la subvention facultative octroyée par la Région wallonne. Étant donné l'importance qu'il revêt en termes de visibilité du CRéSaM et d'investissement de toute l'équipe, il est présenté ci-dessous.

#### **Objectifs généraux**

- Contribuer à faire reconnaître la santé mentale comme un déterminant de la santé ;
- Contribuer à l'amélioration de la santé mentale de la population wallonne ;
- Participer à la déstigmatisation de la maladie mentale ;
- Diminuer les incapacités/invalidités relevant du champ de la santé mentale.

#### **Objectifs spécifiques**

- Fédérer les acteurs autour d'évènements dédiés aux questions de santé mentale ;
- Diffuser de l'information aux professionnel·les et au « tout public » ;
- Assurer la visibilité de l'offre de soins en matière de santé mentale, en particulier les services de santé mentale ;
- Valoriser toute initiative prise en vue de prendre soin de la population.

#### **Ressources**

- Subvention facultative Région wallonne ;
- Responsable de projets (0,5 ETP) et mobilisation de l'ensemble de l'équipe CRéSaM à certaines étapes spécifiques du projet (animation, co-construction de la campagne, communication) ;
- Moyens spécifiques alloués : recherches thématiques (articles, ouvrages) ; recherches visuelles pour la communication ; acquisition de compétences pour les activités en ligne.

#### **Publics touchés**

- Différents acteurs de santé mentale ont été contactés dès le début des préparatifs de l'édition 2023 (janvier) : intervenant·es en SSM, hôpitaux psychiatriques, habitations protégées, équipes mobiles, coordinateur·rices des PFCSM, coordinateur·rices des réseaux de soins en santé mentale, associations d'usager·ères et de proches ; les acteurs confrontés à des

problématiques de santé mentale avec leur public, issus des catégories institutionnelles suivantes : CPAS, PCS, centres de santé pluridisciplinaires ;

- En regard de la thématique 2023 « Santé mentale & travail », des acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et de l'emploi ont été contactés : centres Forem, SPPT, CRF, AVIQ ;
- Par l'intermédiaire des activités organisées par les services d'aide et de soins (activités locales), les usager·ères de services de soins en santé mentale et leurs proches ont pu participer aux événements locaux ;
- Le « grand public » (participant-es « hors institution/service ») a été défini en 2023 par un certain nombre d'activités qui ont permis de rejoindre ce public :
  - À l'initiative du CRéSaM et de la LBSM asbl : la soirée SLAM du 12/10/23 a rassemblé 70 participant-es ;
  - À l'initiative des acteurs culturels en Wallonie : des représentations théâtrales et des projections cinématographiques ont permis de rejoindre les citoyens et citoyennes (Centre Culturel de Tournai, Cinéma Caméo de Namur (Les Grignoux) et Théâtre Jardin Passion Namur).

### Réalisations

- Plus de 80 activités ont été organisées par les associations et institutions qui agissent en faveur de la santé mentale en Wallonie ;
- 1 journée d'étude « Quelle place pour la santé mentale au travail ? » a été organisée par le CRéSaM à Namur (La Bourse) ;
- 1 brochure d'information regroupant les aides et services disponibles en santé mentale en Wallonie a été éditée et mise en ligne (nouveau)

### Évaluation

- L'enthousiasme du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes pour la Semaine de la santé mentale ne désemplit pas, en témoignent le nombre d'activités organisées par les services (+80) et le nombre de participant-es qui y prennent part (environ +1000) ;
- Les activités se déploient sur tout le territoire wallon, dans chacune des 5 provinces ;
- Une belle diversité de secteurs y prend part : santé et santé mentale – social – logement – culture – emploi ; cette diversité témoigne à elle seule de l'impact d'une telle Semaine sur les représentations de la santé mentale : celle-ci est multifactorielle et chacun a son rôle à jouer pour en prendre soin.

### À pointer

- La thématique retenue pour l'édition 2023 « Santé mentale & travail » a permis de mettre au travail le secteur psychomédicosocial et les citoyens autour d'une thématique criante d'actualité. Et pour cause, en Belgique, entre 2016 et 2021 « le nombre de personnes en incapacité de travail de longue durée en raison d'un trouble mental (toutes causes confondues) a augmenté de 30,97 %, avec une augmentation de 46,35 % pour cause de dépression ou de burnout (source : INAMI, 2021) ;
- Cette édition 2023 a permis au CRéSaM de rejoindre des nouveaux acteurs du monde de l'insertion socioprofessionnelle et celui de la prévention des risques psychosociaux au travail. Cette ouverture est bénéfique en termes de visibilité de cette offre auprès des professionnel·les et du grand public, à travers les conférences et nombreuses rencontres locales en Wallonie. Les nouvelles collaborations avec ces acteurs permettent au CRéSaM d'actualiser sa connaissance scientifique et de l'offre de santé mentale, et étend ainsi son

champ d'expertise sur la santé mentale ; ce qui nourrit sans nul doute les missions mères du Centre de référence.

### **Perspectives 2024**

- L'édition 2024 aura lieu du 7 au 13 octobre ;
- Comme chaque année, un appel à participation sera diffusé à la mi-février afin d'inviter les services et associations du secteur à proposer une activité locale en lien avec la santé mentale et ses multiples déterminants ;
- La thématique retenue pour l'édition 2024 est « Santé mentale & numérique ». Une fois encore, cette édition s'annonce riche en découvertes en tous genres !

### **Plus d'infos**

#### *Reintegration Award - Journée de rencontres « Lieux de liens, lieux de soins » (Audrey Crucifix)*

Le Reintegration Award soutient depuis 2000 des projets qui permettent aux personnes vivant avec un trouble de santé mentale de vivre leur vie dans la communauté et d'y trouver leur place. Les prix sont organisés par le CRéSaM depuis 2008 et ce, pour la Wallonie et la partie francophone de Bruxelles. Ils bénéficient du soutien financier d'Eli Lilly, S.A..

L'édition 2023 du Reintegration Award a été intégrée dans une journée consacrée plus largement aux lieux de liens & lieux de soins.

### **Objectif général**

Encourager et valoriser les initiatives qui participent à la déstigmatisation et à l'inclusion des personnes qui vivent avec un trouble psychique dans la société.

### **Objectifs spécifiques**

- Organiser un événement afin de mettre à l'honneur ces initiatives en leur offrant une visibilité et une possibilité de remporter un prix ;
- Favoriser les échanges entre les personnes s'impliquant dans des lieux de liens.

### **Public cible**

Usager·ères, professionnel·les, proches, tout public.

### **Ressources**

- Ressources internes au CRéSaM : temps de RP CRéSaM pour la coordination, avec l'aide de la direction, des autres responsables de projets et du secrétariat pour l'organisation de l'événement ;
- Sponsoring d'Eli Lilly pour les frais spécifiques d'organisation de la cérémonie et les prix ;
- Intervention de Claude Finkelstein, Présidente de la Fédération Nationale des Associations d'Usager·ères en Psychiatrie, France ;
- Partenariat avec l'asbl Psytoyens pour la préparation des ateliers de l'après-midi ;
- Appel à différents partenaires pour la mise à disposition de la salle et du catering : Le Perron de l'Illon, le Grill des Tanneurs, les bâtiments du Cap Nord (Région Wallonne, Namur).

## Réalisations

- Gestion de l'appel à projets : envoi de l'appel à participation, envoi des dossiers aux membres du jury, etc. ;
- Communication sur l'événement : réalisation d'une invitation et d'un communiqué de presse ;
- Organisation du jury ;
- Préparation de la journée du 9 juin : organisation du speed dating, de l'intervention de Claude Finkelstein, des stands, des animations et de la cérémonie de remise des prix ;
- Suivi de la cérémonie : envoi des remerciements et des évaluations.

## Evaluation

- 13 projets reçus ;
- 130 inscrits à la cérémonie (capacité maximale de la salle) ;
- L'évaluation des participant-es est très positive. Ils/elles ont particulièrement apprécié les échanges qu'ils/elles ont pu nouer avec les autres participant-es à travers différentes activités (speed dating, animations, etc.). La bonne organisation et la convivialité de la journée ont été félicitées à plusieurs reprises. Plusieurs participant-es ont mentionné le fait que cette journée répondait à leurs attentes car les discussions étaient au plus près de leurs préoccupations de terrain.

Voici quelques mots reçus dans les évaluations :

- « Un grand merci pour cette journée si enrichissante et inspirante. Nous sommes rentrés en France les ✨ plein le cœur ! Une infinie gratitude pour avoir permis ces échanges et partages. Ce fut intense. »
- « A quand la prochaine édition ? »
- « Continuez de la sorte, c'est super »
- « Très bon accueil, belle organisation »
- « Continuez sur cette voie de partage »
- « Journée très bien organisée, on apprend beaucoup de cette journée »
- « Beaucoup de découvertes, échanges intéressants »
- « Merci de garder cette belle énergie au service de nos préoccupations »
- « Renouveler »

À la suite des échanges de pratiques et aux ateliers organisés, un lieu de lien de type « café social » a fait évoluer ses pratiques en implémentant un comité d'autogestion. Ce comité permet aux bénéficiaires de participer au pilotage et aux décisions du lieu de lien en collaboration avec les professionnel·les. L'impact d'une telle journée a donc des effets concrets pour les participant-es.

## Perspectives 2024-2025

Dans un souci d'amélioration continue de la qualité de ce que nous proposons, nous prendrons le temps en 2024 pour repenser le projet afin qu'il réponde au mieux aux demandes du secteur. Nous tenterons également de trouver d'autres sources de financement en plus du sponsoring de Lilly afin de proposer un plus large panel d'activités et de services. Le CRéSaM s'associera au projet Interreg afin de proposer une journée consacrée au Reintegration Award et plus largement aux lieux de liens au printemps 2025. Nous serons dès lors attentifs à rencontrer (encore) davantage les attentes des participant-es en ouvrant cette journée à un nombre plus conséquent de personnes afin de réunir un maximum de lieux de liens dans le Nord de la France et en Wallonie. Ceux-ci sont en demande de pouvoir se rencontrer et échanger sur leurs pratiques.

[Plus d'infos](#)

## 009 : Mener des actions auprès des médias

Coordination : Audrey Crucifix

### Objectif général

Sensibiliser les journalistes à communiquer davantage sur la santé mentale et ce, de manière nuancée et non stigmatisante.

### Objectif opérationnel

Répondre rapidement aux demandes des journalistes et les solliciter pour leur transmettre des informations susceptibles d'intéresser le public.

### Public visé

Tout type de média, presse écrite et audiovisuelle, nationale et locale, média d'investigation, média d'information, presse féminine, etc.

### Réalisations

- Deux communiqués de presse pour la presse nationale ont été diffusés pour annoncer la Semaine de la santé mentale : un en juin et un en septembre. Nous avons également réalisé des communiqués de presse spécifiques à destination des médias régionaux ;
- La campagne « Semaine de la santé mentale » a fait l'objet de plusieurs retombées presse :
  - Dans la presse audiovisuelle :
    - TéléMB : « La santé mentale au travail » (13 octobre)
    - Télésambre : « Semaine de la santé mentale : 21% des jeunes se suicident à cause d'un mal être psychologique » (10 octobre)
    - Vivacité : Interview dans Hainaut Matin (9 octobre)
    - Vivacité : Interview dans Namur Matin (9 octobre)
    - RTBF, Tendances Première : « La santé mentale au travail : « On espère que les lignes vont bouger petit à petit » » (9 octobre)
    - RTBF, Tendances Première : « Semaine de la santé mentale : quelle place pour la santé mentale au travail ? » (6 octobre)
  - Dans la presse écrite :
    - La Libre Belgique : « Semaine de la santé mentale – Une pièce de théâtre et un débat pour sensibiliser à la prévention du suicide à Namur » (11 octobre)
    - RTBF.be : « Bien-être psychologique et travail au cœur de la Semaine de la santé mentale qui débute ce lundi » (9 octobre)
    - RTL info : « Bien-être psychologique et travail au cœur de la Semaine de la santé mentale » (9 octobre)
    - RTBF.be : « La Semaine de la santé mentale est de retour avec un focus sur le monde du travail » (9 octobre)
    - L'Avenir : « La souffrance au travail, avant tout un problème sociétal » (9 octobre)
    - L'Avenir : « Semaine de la santé mentale : le suicide par des témoignages » (8 octobre)
    - L'Avenir : « Tournai : une semaine pour rappeler que la santé mentale est l'affaire de tous » (7 octobre)
    - Le Spécialiste, l'actualité des médecins spécialistes : « La Semaine de la santé mentale se tiendra du 9 au 15 octobre » (27 juillet)

- MediQuality : « La Semaine de la santé mentale se tiendra du 9 au 15 octobre » (27 juillet)
  - DH, les Sports : « La Semaine de la santé mentale se tiendra du 9 au 15 octobre » (27 juillet)
  - Wawa, le magazine du Brabant Wallojn : « Semaine de la santé mentale du 9 au 15 octobre : quelles sont les activités prévues dans la province du Brabant Wallon ? » (9 octobre)
  - Femmes d'Aujourd'hui : « SOS Suicide : comment prévenir et aider ? » (10 septembre)
- Régulièrement, durant l'année, des journalistes nous sollicitent pour des interviews, ou pour les aider à trouver des professionnel·les ou usager·ères prêt·es à témoigner. Chaque nouvelle demande est traitée par la chargée de communication, puis discutée en réunion d'équipe. Un collègue répond à l'interview en fonction de son champ d'expertise et de la demande du journaliste. Dans certains cas, la demande est réorientée vers d'autres experts plus au fait des questions soulevées ou vers des usager·ères ou proches.

### Évaluation

D'année en année, le CRéSaM devient une référence pour les journalistes qui nous sollicitent pour des interviews ou demandes d'informations. Les retombées presse de la Semaine de la santé mentale sont constantes par rapport à l'édition 2022.

### Perspectives

Poursuivre les contacts avec les médias en soignant la qualité visuelle de nos communications à travers un travail sur l'image grâce à nos productions photo et vidéo.

[Plus d'infos](#)

## OO10 : Sensibiliser les responsables politiques et les administrations

*Coordination : direction*

### Objectif

Contribuer à l'évolution de la prise en compte de la santé mentale dans les politiques menées en Wallonie.

### Réalisations

En vue des élections 2024, le CRéSaM a écrit un mémorandum, qui a été diffusé en juin à l'ensemble des acteurs politiques concernés par les questions de santé mentale. Le document a suscité plusieurs réactions. Trois d'entre elles ont donné lieu à des rencontres avec des représentants de trois partis francophones, rencontres assurées par la codirection.

Les points d'attention du Mémorandum portent d'une part sur la nécessité de poursuivre le travail d'amélioration de l'accessibilité aux soins pour toute la population en s'appuyant sur les besoins et, d'autre part, sur la nécessité d'agir sur les déterminants de la santé en vue de favoriser les conditions d'une bonne santé mentale. Il est question dans ce mémorandum :

- De transversalité : prise en compte de la santé mentale dans tous les domaines de la vie, offre de soins en santé mentale cohérente, portée par une vision politique de santé mentale claire et concertée ;

- De monitoring : pour un développement d'une offre de santé mentale en adéquation avec les besoins de la population ;
- De promotion de la santé mentale et de prévention des problèmes de santé mentale : via l'information à destination des citoyen·nes et professionnel·les, l'effort de lisibilité et visibilité de l'offre, le renforcement de l'inclusion sociale et la participation ;
- D'accessibilité aux soins : offre accessible et adaptée à toutes et tous ;
- De formations initiales et continues des professionnel·les de première ligne et des professionnel·les de la santé mentale.

Le CRéSaM a également été invité à participer début 2023 à une rencontre avec le Président du Parti socialiste, en présence d'autres acteurs impliqués dans le champ de la santé mentale. La codirection s'y est rendue avec le Président du Conseil d'administration du CRéSaM.

Nous avons également répondu à d'autres sollicitations, notamment en rédigeant un avis, sur invitation de la Chambre des représentants / Commission de la santé et de l'égalité des chances, concernant deux propositions de résolutions visant à améliorer l'accessibilité et la qualité des soins de santé mentale. L'avis a été rédigé en concertation avec l'équipe et validé par le CA du CRéSaM.

Les contacts se sont poursuivis avec le Cabinet de la Ministre de l'Education en Fédération Wallonie – Bruxelles, afin d'envisager les possibilités de soutien pour des modules de sensibilisation à la santé mentale destinés au personnel scolaire (voir p. 44).

### **Évaluation**

Le mémorandum a été une bonne opportunité d'attirer l'attention des acteurs et actrices politiques sur les priorités en matière de santé mentale, notamment pour les matières et compétences « hors santé mentale ».

### **Perspectives 2024**

Le contexte des élections 2024 sera également propice aux sensibilisations des nouveaux·elles élu·es sur les points d'attention concernant la santé mentale.

Le CRéSaM veillera également à développer davantage la formulation de recommandations en lien avec les projets menés.

## **OO11 : Créer et proposer des modules de sensibilisation / formation à la santé mentale**

*Coordination : Léa Tilkens*

Cet objectif opérationnel a été rajouté aux autres objectifs définis dans le plan d'action pour l'axe « information –sensibilisation », de manière à construire progressivement une réponse aux besoins identifiés notamment auprès des acteurs de 1<sup>ère</sup> ligne en termes de sensibilisation à la santé mentale. Cet axe a été validé par le comité de pilotage du Centre de référence en santé mentale.

Les actions menées dans le cadre de cet objectif se sont ensuite poursuivies dès juillet 2023 dans le cadre d'un projet cofinancé par l'Union européenne, pour lequel le financement du CRSM intervient en partie sur le volet « insertion socioprofessionnelle » (voir ci-dessous). Une subvention facultative a également été octroyée pour le volet « école et santé mentale », pour la période juillet 2023 – décembre 2023.

Nous allons reprendre ici l'ensemble du projet co-financé, en distinguant au niveau des réalisations, ce qui relève du volet école d'une part, et du volet emploi d'autre part.

### **Objectif général**

À travers ce projet, le CRéSaM entend sensibiliser aux questions de santé mentale les professionnel-le-s des premières lignes non spécialisées des secteurs de l'école et de l'insertion socio-professionnelle, ainsi que former et outiller ces dernier-ères en vue de leur permettre de développer, dans leur cadre de travail et dans le contexte de leurs missions spécifiques, des réponses adaptées aux problématiques de santé mentale rencontrées au sein de leurs publics respectifs.

### **Objectifs opérationnels :**

- Identifier les besoins, les priorités et les contraintes des professionnel-le-s du monde scolaire et de l'insertion socio-professionnelle en matière de prise en compte de la santé mentale de leurs publics dans leurs pratiques professionnelles respectives (phase exploratoire) ;
- Élaborer les contenus et les supports pédagogiques des séances de sensibilisation et de formation « Emploi et Santé Mentale » et « École et Santé Mentale » de manière à répondre aux besoins et aux priorités mis en évidence tout en s'adaptant aux contraintes identifiées pour chaque secteur visé ;
- Dispenser et animer des séances de sensibilisation et de formation auprès des publics-cibles, soit sur inscription individuelle au siège du CRéSaM, soit sur site à la demande des équipes ;
- Créer des outils sur la thématique à destination de ces publics et les rendre accessibles en ligne.

### **Public cible**

- Pour le volet « École et Santé Mentale », les professionnel-le-s de l'École (membres des équipes éducatives : enseignant-e-s, éducateurs-rices, surveillant-e-s, directeurs-rices, conseiller-e-s pédagogiques, etc.) et des secteurs connexes qui travaillent au sein des écoles ou en étroite collaboration avec elles pour concourir au bien-être et à la santé des élèves (agent-e-s des CPMS, des SPSE et des pôles territoriaux) ;
- Pour le volet « Emploi et Santé Mentale », les professionnel-le-s de l'insertion socio-professionnelle (au sein des CPAS, des CISP, des SIS, etc.).

### **Ressources**

- 3 responsables de projets pour un total de 1 ETP (1 x 0,5 ETP + 2 x 0.25 ETP) et une créatrice de contenus multimédias à 0,5 ETP ;
- Soutiens financiers :
  - Région wallonne : subvention facultative de 5000 € sur le volet « École et Santé Mentale » du 01/07/2023 au 31/12/2023 ;
  - Fédération Wallonie-Bruxelles : subvention facultative de 5000 € sur le volet « École et Santé Mentale » du 01/04/2023 au 31/03/24 ;
  - Institut Interréseaux de Formation Professionnelle Continue (IFPC) : 3460 € du 08/09/2023 au 31/12/2023 ;
  - Fonds Social Européen (FSE+) : 31066,54 € du 01/07/2023 au 31/12/2023.

## Réalisations

### Volet « Emploi et Santé Mentale »

La phase exploratoire a été enrichie des divers contacts pris dans le cadre de l'édition 2023 de la Semaine de la santé mentale, dont la thématique était proche des enjeux des formations pour le volet emploi. Ont été rencontrés :

- Le Forem autour de la question des publics fragilisés ;
- Les projets activation ;
- Le SPF emploi ;
- L'APEF autour de la thématique des risques psychosociaux.

En amont du projet cofinancé, le CRéSaM a été sollicité pour coanimer en juin une séance de sensibilisation à destination de CISP au sein de la Fédération Aleap, en collaboration avec une psychologue d'un service de santé mentale. Le contenu de la matinée a été préparé avec la psychologue. Les échanges lors de cette matinée ont permis de nourrir la préparation des futures séances à destination du secteur de l'insertion socioprofessionnelle.

Par ailleurs, d'autres rencontres ont été organisées de façon spécifique pour la phase exploratoire :

- 2 réunions avec l'Interfédération des CISP, les 05/07 et 19/09 ;
- 2 réunions avec la Fédération des CPAS les 17/07 et 07/11 ; ces rencontres ont été suivies de plusieurs contacts et échanges de mail afin d'établir les bases de la collaboration entre la Fédération et le CRéSaM ;
- Réunion avec deux Plateformes de CISP les 16/11 et 07/12.

Un premier module de formation a été mis en place suite à une demande d'un CPAS intéressé d'en bénéficier pour toute l'équipe d'insertion socioprofessionnelle. Ont été réalisés :

- Une réunion le 29/08 avec les coordinatrices de l'équipe du CPAS pour préparer les séances de formation à destination des agent·e·s d'insertion socioprofessionnelle ;
- La préparation du contenu des formations sur base des échanges avec les coordinatrices ;
- 2 matinées de formation à destination de l'équipe du CPAS les 28/11 et 12/12.

### Volet « École et Santé Mentale »

- Inscription du module de deux journées de formation « La santé mentale des ados : des clés pour comprendre et agir à l'école » au sein des catalogues de formations à destination des enseignant·e·s et des agent·e·s des CPMS de l'Institut Interréseaux de Formation Professionnelle Continue (IFPC).
- Communication autour du projet :
  - Promotion du module de formation « La santé mentale des ados : des clés pour comprendre et agir à l'école » sur inscription individuelle, par mailing adressé aux écoles et aux CPMS en août ;
  - Diffusion d'une affiche et d'un flyer promotionnels à propos de l'offre de formation « École et Santé Mentale » et des deux modalités proposées (sur inscription individuelle au CRéSaM, ou sur site à la demande d'une équipe), via un mailing et des envois postaux aux écoles et aux CPMS en octobre ;

- Diffusion d'un flyer de promotion du webinaire sur la confiance en contexte scolaire « *La confiance en contexte scolaire : entre secret professionnel, devoir de discrétion et assistance à personne en danger, que faire de la parole d'un-e élève ?* » prévu le 28/11/2023, via un mailing et des envois postaux (10/2023).
- Réunions autour du projet avec des personnes et services ressources :
  - Agent de liaison d'un réseau Santé Mentale Enfants Adolescent-es ;
  - CLPS autour des outils sur la santé mentale ;
  - Groupe de travail « décrochage scolaire », MADO ;
  - Action Média Jeunes ;
- Webinaire « *La confiance en contexte scolaire : entre secret professionnel, devoir de discrétion et assistance à personne en danger, que faire de la parole d'un-e élève ?* » (28/11), à destination des professionnel-le-s des écoles et des CPMS :
  - Réunions préparatoires avec l'intervenante, coordinatrice d'une équipe SOS Enfants pour préparer le webinaire sur la confiance en contexte scolaire prévu le 28/10, les 25/09 et 07/11/2023 ;
  - Préparation du dispositif en ligne ;
  - Animation du webinaire.
- Modules de formation sur inscription individuelle :
  - Réunion préparatoire avec deux enseignantes d'une école type 5 en vue de leur intervention au cours d'un des modules de formation ;
  - Préparation du contenu des formations : lectures, réunions internes, échanges avec personnes-ressources, construction du PPT, ... ;
  - 5 modules de deux journées de formation « *La santé mentale des ados : des clés pour comprendre et agir à l'école* » sur inscription individuelle via l'IFPC au siège du CRéSaM, les 22/03 et 23/03 ; 20/04 et 21/04 ; 27/04 et 28/04/2023 ; 09/11 et 10/11 ; 30/11 et 01/12 ;
  - Travail du contenu en continu afin de répondre au mieux aux attentes des participant-es.
- Formations à la demande :
  - Réponse aux sollicitations des établissements scolaires, contacts préalables afin de cerner la demande, planification des formations sur site.

## Évaluation

- Les modules de formation « École et Santé Mentale » donnés au CRéSaM sur inscription individuelle ont pour chacun d'entre eux atteint le nombre maximum d'inscriptions autorisées par module (15 personnes) ;
- Les modules de formation « École et Santé Mentale » sont adaptés en continu pour rencontrer au mieux les besoins des participant-e-s en fonction de la composition des groupes et grâce aux évaluations réalisées en ligne par les participant-e-s sur la plateforme de l'IFPC ainsi que grâce aux bilans collectifs réalisés à chaque fin de formation ;
- La phase exploratoire du volet « Emploi et Santé Mentale » a permis de confirmer le manque de formation à la santé mentale des acteurs de l'insertion socio-professionnelle et d'identifier plus précisément les besoins spécifiques en la matière.

Le projet a par ailleurs suscité l'intérêt d'un CPAS, désireux de mettre en place une formation à destination de psychologues afin de les outiller pour qu'ils puissent eux-mêmes former leurs collègues

de première ligne. Le CRéSaM a répondu et a été sélectionné suite à l'appel d'offre afin de dispenser ces formations. Une réunion préparatoire s'est déroulée en novembre. Elle a permis de préciser les besoins de l'équipe. Deux journées de formation ont été dispensées les 11/12 et 21/12. Deux autres journées sont prévues au premier trimestre 2024.

Ces divers éléments évaluatifs confirment la pertinence de ce projet. Les acteurs de première ligne non spécialisés en santé mentale sont confrontés, au quotidien, à la souffrance psychique, et sont très peu outillés pour l'accueillir et apporter une réponse adéquate.

Les acteurs du secteur scolaire témoignent à travers ces formations des difficultés auxquelles ils sont confrontés au quotidien dans leur contexte de travail : adolescent-es en grande souffrance, manque de temps, saturation du réseau d'aide et de soins et donc difficulté à orienter vers les services ad hoc, ...

#### **Perspectives 2024**

Le projet suivra son cours en 2024 avec notamment :

- Le début des formations « École et Santé Mentale » sur site à la demande (dont le calendrier est établi sur la base des demandes déjà reçues en fin d'année 2023) ;
- Les dernières séances et l'évaluation du 1<sup>er</sup> module de formation « Emploi et Santé Mentale » ;
- La suite des modules « Emploi et santé mentale », en collaboration avec la Fédération des CPAS et l'InterFédé des CISP, sur inscription individuelle au CRéSaM (premières dates déjà fixées) ;
- La création d'outils pour chacun des deux volets « École et Santé Mentale » et « Emploi et Santé Mentale » en vue de leur mise à disposition en ligne, notamment sur la base d'interviews de différent·e·s expert·e·s.

[Plus d'infos](#)

# Projets menés dans le cadre du "§2"



Les statuts de l'asbl CRÉSaM prévoient, outre le paragraphe 1 de l'article 3 relatif à la reconnaissance en tant que Centre de référence en santé mentale, un paragraphe 2 qui définit la possibilité de développer des projets soutenus par d'autres financeurs, privés et publics.

Les projets développés dans ce cadre sont présentés ci-dessous. Chaque projet fait par ailleurs l'objet d'un rapport d'activités spécifique destiné au financeur.

Ces projets alimentent les 5 missions de l'asbl. Ils s'articulent avec les projets du Centre de référence en santé mentale et les nourrissent (et inversement). Les ressources et compétences acquises par le biais de ces projets sont mobilisées de façon transversale au sein de l'équipe. Ces projets contribuent également à la visibilité du CRÉSaM.

*Liste des projets §2 :*

- Les Usages et usages problématiques des Technologies de l'Information et de la Communication (UpTIC)
- Écrans en résidence - CSEM
- Exil et santé mentale
  - Concertation wallonne « Exil et santé mentale »
  - FAMI 53
  - FAMI 93
  - Fedasil - Sensibilisation des MENA/MEA et des professionnel·les qui les accompagnent au (cyber)harcèlement et aux usages problématiques des médias sociaux
- « Les "JAVA", des jeunes à la croisée des chemins »

# Les Usages et usages problématiques des Technologies de l'Information et de la Communication (UpTIC)

Coordination : Maxime Résibois

## Objectifs

- Informer et former sur les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo ;
- Assurer une mission d'observatoire concernant les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo ;
- Soutenir une dynamique de réseau entre professionnel·le·s intéressé·e·s par ces questions.

## Ressources

- Financement Région wallonne (subvention facultative) ;
- Le projet est réalisé dans le cadre d'une collaboration entre le CRÉSaM et l'ASBL Nadja (le CRÉSaM dispose d'1/2 ETP pour la coordination administrative et opérationnelle du projet, l'organisation des formations et la mission d'observatoire, et Nadja dispose d'1/4 ETP pour la coanimation des formations).

## Public visé

Acteur·trice·s du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes.

## Réalisations

- Cycle de formation de base en 6 journées sur les thématiques suivantes : les écrans durant l'enfance, les réseaux sociaux numériques à l'adolescence, le (cyber)harcèlement, une introduction à l'EVRAS à l'ère numérique, une introduction à l'univers des jeux vidéo, et les usages (excessifs) des jeux vidéo ;
- Formations sur mesure aux formats variables pour 5 services et institutions ;
- Organisation/intervention dans 3 événements (e.g., conférences) en présentiel et distanciel ;
- Réponse à 3 demandes d'interview d'étudiant·e·s travaillant ces questions ;
- Coordination du groupe de travail UpTIC (6 réunions) ;
- Participation à différents textes dans le cadre de l'observatoire :
  - Minotte, P. (2023). L'usage excessif des jeux vidéo : éléments de compréhension et conseil de prise en charge. *Revue médicale de Bruxelles*, **44**(4), 107-113. <https://www.amub-ulb.be/revue-medicale-bruxelles/4440>
  - Minotte, P. (2023). L'usage excessif des jeux vidéos : entre passion, coping et symptôme. *Ethica Clinica*, **109**, 53-60.
  - Minotte, P. & Matot, J. (2023). De la séduction numérique. *Revue Belge de Psychanalyse*, **82**, 87-110. <https://doi.org/10.3917/rbp.082.0087>
  - Masciantonio, A., Résibois, M., Bouchat, P., & Bourguignon, D. (2023). Social Network Sites and Well-Being: Is it Only a Matter of Content?. *International Review of Social Psychology*, **36**(1), 6. DOI: <https://doi.org/10.5334/irsp.736>

## Évaluation

- Les services représentés cette année par les participant·e·s aux formations dans le cadre du cycle de base sont les suivants : les CPMS et PSE (31%), les services d'aide à la jeunesse (27%),

les hôpitaux (pédo-)psychiatriques (23%), les services de santé mentale (8%), les centres de référence (4%), l'enseignement et l'éducation aux médias (3%), les services du handicap (3%), et d'autres services (1%) ;

- 71% des participant·es à la formation sont issu·es de services wallons (39% Hainaut, 17% Liège, 10% Namur, et 5% Luxembourg) et occupent les fonctions suivantes : Infirmier·e ou aide soignant·e (35%), psychologue (23%), médecin (10%), éducateur·trice (10%), assistant·e sociale ou travailleur·euse social·e (9%), animateur·trice (4%), chargé·e de projets (4%) ; formateur·trice (3%), et directeur·trice (1%) ;
- Par ailleurs, l'évaluation du projet fait l'objet d'un rapport détaillé selon une méthodologie en place depuis 15 ans. Le taux de satisfaction des participant·es est excellent et le nombre de demandes de formations sur ces questions ne tarit pas.

## Perspectives 2024

Le travail se poursuivra dans la continuité des années précédentes.

[Plus d'infos](#)

# Éducation aux médias dans les services résidentiels qui accueillent des enfants et des adolescent·es

*Coordination : Valentine François*

## Objectif(s) :

- Créer une boîte à outils destinée aux équipes psychoéducatives des services résidentiels afin de les aider à s'approprier les questions d'éducation aux médias qui se posent dans le contexte spécifique qui est le leur ;
- Mettre en place une offre de formation spécifiquement destinée à ces équipes. Formation que nous pourrions ajouter à l'ensemble des autres formations que nous proposons et que nous pourrions ainsi continuer à donner au-delà du financement du CSEM.

## Public visé

Afin d'améliorer l'accessibilité de l'éducation aux médias aux enfants et aux adolescent·es accueillis dans les services résidentiels des secteurs de la psychiatrie, de l'Aide à la jeunesse et du handicap, la formation et la boîte à outils ciblent spécifiquement les professionnel·les des services qui accueillent les enfants et les adolescent·es en question.

## Ressources

- Une responsable de projets spécialisée en éducation aux médias engagée durant 10 mois à 0,5 ETP ;
- Le travail en sous-traitance d'une infographiste pour la mise en page de l'outil.

## Réalisations

- Conception des outils (phase 1 : création fiches activités bêta), février 2023 : une première série d'activités pouvant être adaptées aux publics cibles a été imaginée dans les grandes

lignes afin de pouvoir les tester directement auprès des publics lors des rencontres exploratoires ;

- Focus groups de professionnel·es et de jeunes résident·es de mars à juillet 2023 dans le but de mieux comprendre les besoins et les réalités des publics visés par la boîte à outils : Petit Bourgogne à Liège, SRJ René-Thone à Marcinelle, Beau Vallon à Namur, Epsilon Area + à Uccle, SRJ Les Colibris à Cerexhe-Heuseux ;
- Conception des outils (phase 2 : amélioration des fiches activités), Juillet-Août-Septembre 2023 : amélioration des fiches activités testées et conception de nouvelles fiches d'activités. Rédaction des fiches sous forme de démarches transmissibles ;
- Conception des outils (phase 3 : rédaction du guide à destination des équipes), Juillet-Août-Septembre 2023 : conception du guide sur base des entretiens exploratoires. Rédaction et relectures ;
- Conception des outils (phase 4 : collaboration avec la graphiste), Août-Septembre-Octobre 2023 : définition d'un cahier des charges, aller-retour pour validation d'une charte graphique, intégration de la matière et relectures pour modifications ;
- Préparation de la formation autour de l'outil, Septembre-Octobre ;
- 2 journées de formation autour de l'outil, octobre : formation de deux jours avec 12 participant·es professionnel·les de services résidentiels qui travaillent avec un public d'adolescent·es ;
- Finalisation, mise en ligne de l'outil, communication en octobre.

### **Évaluation**

- La méthodologie prévue pour la création de la formation et de l'outil a été respectée ;
- Les formations prévues ont été données et les évaluations ont montré un très bon niveau de satisfaction des participant·es ;
- L'outil est à disposition des professionnel·les sur le site internet du CRéSaM.

### **Perspectives 2024**

La pérennité du projet est assurée également par le fait que l'outil et le contenu de ce projet sont proposés lors des formations UpTIC données tout au long de l'année dans le cadre du projet du même nom.

[Plus d'infos](#)

## Exil et santé mentale

### Exil - Concertation Wallonne « Exil et Santé Mentale »

*Coordination : Claire Bivort*

#### Objectifs

- Renforcer la cohérence des actions en santé mentale à destination des personnes étrangères ou d'origine étrangère menées sur le territoire wallon par une concertation entre équipes spécialisées dans l'accompagnement thérapeutique et psychosocial de ce public ;
- Soutenir, organiser et alimenter la concertation.

#### Ressources

- Ressources internes : responsable de projets et appui de la direction ;
- Les 7 équipes de la Concertation ;
- Recours à des expert-es ponctuel-les pour l'animation de séminaires ou d'intervisions ;
- Financement Région wallonne (convention pluriannuelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, qui fait suite à celle de 2019-2021).

#### Public visé

- Les Initiatives Spécifiques (IS) Exil et Initiatives psychosociales (IPS) Exil ;
- Les collaborateur·rices des IS et IPS Exil ;
- Les acteur·rices de santé mentale (et leur réseau) ;
- Les intervenant·es de 1<sup>ère</sup> ligne ;
- Au bénéfice des populations en situation d'Exil en Wallonie.

#### Réalisations

- Organisation et animation de réunions mensuelles de la Concertation wallonne « Exil et Santé mentale » avec les 7 équipes (représentées par leur direction ou un autre membre de l'équipe) animées par le CRéSaM ;
- Réunions en vue de pérenniser la subvention facultative allouée aux équipes Exil et au CRéSaM ;
- Réunions autour de la prise en charge en santé mentale des Ukrainiens ;
- Réunions et rencontres avec le réseau :
  - Réunion avec le CRIBW, la PFCSM et le réseau 107BW pour la mise en place et le suivi d'un cycle de formation à destination des équipes mobiles du BW + participation à 2 matinées de formation de ce cycle + rencontre avec le Collectif des femmes et le SSM Entre-mots pour impulser une initiative « Exil » dans le BW ;
  - Rencontre avec la Directrice de Carda et visite du centre ;
  - Rencontre du PAC et participation à une de leur matinée (avec lecture de textes rédigés dans le cadre du séminaire inter-équipe 2022) ;
  - Rencontre avec la plateforme des acteur·rices en charge des Mena et exMena + animation d'une table ronde sur la santé mentale des MENA ;
  - Participation à diverses rencontres.
- Organisation de séminaires et de séances d'intervision :
  - Séminaire inter-équipe + équipe mobile arménienne avec Jacques Roisin ;
  - Organisation d'un groupe de travail sur la prise en charge en santé mentale des MENA.

- Développement de nouveaux projets :
  - Appel à projet Fedasil 2024 ;
  - Appel à projets FAMI 106.
- Méthodologie appliquée :
  - Rencontres en Concertation tous les 2 mois + réunions d'équipes régulières pour faire l'état d'avancement des différentes actions en cours et déterminer celles à venir ;
  - Appel à des experts quand nécessaire (animation d'intervision, demande d'avis, etc.) ;
  - Collaboration avec le secteur de l'accueil des personnes étrangères/d'origine étrangère.

## Évaluation

La Concertation, coordonnée par le CRéSaM, jouit d'une reconnaissance aussi bien au niveau politique que par le terrain. Le lieu continue d'être investi par ses membres et est un lieu de soutien et d'entraide.

Il n'est pas toujours évident de faire face à la multiplicité des projets, à la nécessité de réagir à l'actualité qui se présente et à répondre aux besoins de soutien grandissants des professionnel·les non spécialisé·es. Il est par conséquent nécessaire de prioriser nos actions.

## Perspectives 2024

- Élaboration de recommandations ;
- Ouverture de la Concertation à un nouveau membre : CARDA ;
- Obtention et démarrage des projets « Fedasil 2024 » et « FAMI 106 » ;
- Poursuite des négociations avec le Setis pour la mise en place de nouvelles interventions pour les psys et les interprètes ;
- Poursuite des négociations pour pérenniser la subvention facultative octroyée par la RW aux équipes « Exil » et au « CRéSaM » ;
- Renouvellement d'un cycle de formation à destination des acteur·rices en santé mentale du BW ;
- Réflexion sur la formation des enseignants en DASPA.

## [Plus d'infos](#)

## Exil - FAMI 53

*Coordination : Claire Bivort*

### Objectif général

Sensibiliser et outiller les travailleurs et travailleuses sociales de première ligne à la santé mentale et à l'interculturalité et leurs enjeux pour mieux accompagner les personnes étrangères ou d'origine étrangère en souffrance psychique.

### Objectifs opérationnels

- Coordonner la production d'un ouvrage scientifique en lien avec le thème du projet FAMI 53 et notre expertise en santé mentale ;
- Préparer et coordonner l'animation d'une journée d'étude dans le cadre de la semaine de la santé mentale organisée par le CRéSaM en octobre 2023.

## Ressources

- Obtention d'un marché public sans mise en concurrence de 17 000€ auprès de la Fédération des CPAS (septembre 2022 – octobre 2023) : 1/5 ETP RP ;
- Groupe pilote composé d'un RP du CRéSaM et de RP de la Fédération des CPAS ;
- Comité éditorial ;
- Soutien de la Direction.

## Public visé

- Les travailleurs et travailleuses sociales de CPAS en priorité ;
- Les travailleurs et travailleuses sociales de première ligne de manière générale.

## Réalisations

- Production d'un ouvrage scientifique :
  - Organisation et animation du comité éditorial ;
  - Organisation d'un atelier d'écriture avec Jacinthe Mazzocchetti (2 journées) pour des travailleurs et travailleuses sociales (7 participant.es) ;
  - Réception des textes des auteurs et autrices, aller-retours pour finalisation, correction orthographique ;
  - Mise en forme des textes ;
  - Publication de l'ouvrage « [De l'exil à l'avenir](#) ».
- Préparer et coordonner une journée d'étude :
  - Réunions avec la fédération des CPAS pour définir le thème, coordonner la journée et la communication ;
  - Finalisation du programme ;
  - Sollicitation et échanges avec les intervenants et intervenantes de la plénière ;
  - Sollicitation et échanges avec les animateurs et animatrices des ateliers ;
  - Orchestration de la journée d'étude du 13 octobre 2023 « [Quelles convergences possibles entre le parcours d'exil et l'accès à l'emploi ?](#) » à destination des travailleurs et travailleuses sociales (+/- 100 personnes inscrites).

## Évaluation

- Les échéances ont été respectées : le livre est sorti le jour de la journée d'étude ;
- Coordination fluide avec la Fédération des CPAS ;
- L'atelier d'écriture a permis d'intégrer des témoignages de travailleurs et travailleuses sociales qui manquaient lors de l'appel à participation ;
- L'ouvrage est cohérent et les retours positifs ;
- La journée d'étude a atteint le nombre d'inscrit-es souhaité et les évaluations sont positives.

## Perspectives 2024

- Le livre va continuer à être distribué ;
- La Fédération des CPAS a répondu à un nouvel appel du FAMI et nous avons accepté d'être partenaire si le projet se concrétise (FAMI 106).

## Plus d'infos

- [De l'exil à l'avenir](#)
- [Journée d'étude](#)

## Exil - FAMI 93 : « Exil, Santé Mentale & Interculturalité »

Coordination : Julie Potvin & Caroline Etienne

### Objectifs

Soutenir et outiller les professionnel·les des centres d'accueil via une offre de formations et de soutiens individualisés en lien avec les thématiques de l'exil, de l'interculturalité et de la santé mentale visant à renforcer la capacité du réseau en ce qui concerne l'accueil des personnes ayant des problèmes psychologiques.

### Objectifs opérationnels

Le projet comprend 4 axes de travail par centre participant au projet :

- Un module de formation de base reprenant les thèmes de la santé mentale, du trauma et de l'interculturalité (1 journée) ;
- Un soutien individualisé (1 demi-journée) ;
- Des formations spécifiques inter-centres prenant appui sur les questions et enjeux récurrents repérés lors des formations de base et des soutiens individualisés (1 journée) ;
- Un support pédagogique reprenant des situations anonymisées le plus régulièrement rencontrées par les participant·e·s agrémentées de clés de compréhension et de pistes d'actions.

### Public visé

Les travailleurs et travailleuses des centres d'accueil Fedasil et partenaires (Croix-Rouge, Caritas, etc.).

### Ressources

- Superviseur·euse·s de Fedasil ;
- Projet financé par l'Union Européenne (AMIF) ;
- Ressources internes : responsables de projets (2x 0,5 ETP) et appui de la direction ;
- Recours à des expert·e·s ponctuel·le·s pour l'animation de formations spécifiques ou d'interventions ;
- Le réseau à travers la Concertation wallonne « Exil et Santé mentale ».

### Réalisations

- Réunions et rencontres régulières avec les superviseur·euse·s du projet ;
- Rédaction du contenu de la formation de base et réalisation des supports à la formation ;
- Délivrance des formations de base dans 8 centres sur 11 entre le 26/09 et le 14/12 auprès des 68 professionnel·les ;
- Organisation et animation de réunions d'information et contacts réguliers avec les référent·e·s du projet dans les centres ;
- Prises de contact et rencontres avec des acteur·rice·s de terrain (Mentor Escale, Tchaï, participation aux réunions de la concertation Exil) ;
- Analyse des évaluations des participant·e·s aux formations de base ;
- Réflexion et début d'élaboration de l'outil pédagogique (axe 4).

### Évaluation

- Les échéances ont été partiellement respectées : les coordonnées des centres inclus dans le 1<sup>er</sup> lot des centres bénéficiaires du projet nous ont été communiquées le 24 mai. Fedasil ayant

la charge de la sélection des centres bénéficiaires de la formation, nous n'avons pas pu agir sans l'aval de notre référent. Dès lors, et en raison de difficultés organisationnelles dans les centres, 8 centres sur 11 ont pu bénéficier de la formation de base en 2023 ;

- Les retours sont positifs quant à la formation de base : sur 68 évaluations, 68 participant·e·s sont satisfait·e·s.

#### **Perspectives 2024**

- Programmer et délivrer les soutiens individualisés dans chaque centre du 1<sup>er</sup> lot ;
- Rédiger le contenu, programmer et délivrer les formations spécifiques inter-centres ;
- Prendre contact avec Ho Gent (pendant néerlandophone du projet) ;
- Poursuivre l'élaboration de l'outil pédagogique (axe 4).

#### **Plus d'info**

Vidéo de présentation du projet : <https://www.youtube.com/watch?v=qnWKUeYrU84>



Fedasil - Sensibilisation des MENA/MEA et des professionnel·les qui les accompagnent au (cyber)harcèlement et aux usages problématiques des médias sociaux

*Coordination : Maxime Résibois et Morgane Vincart*

#### **Objectif général**

Soutenir et outiller les professionnel·les des centres Fedasil et Croix-Rouge inscrit·es dans le projet sur la thématique de l'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes MENA/MEA et accompagner les jeunes de ces centres dans leur utilisation des réseaux.

#### **Objectifs opérationnels**

- Mise en œuvre d'animations adressées aux mineurs étrangers concernant le harcèlement, le cyberharcèlement et les usages problématiques des médias sociaux ;
- Adaptation et mise en œuvre d'un module de formation concernant le harcèlement, le cyberharcèlement et les usages problématiques des médias sociaux à l'attention des travailleur·euses de première ligne qui accompagnent les mineurs étrangers ;
- Élaboration d'une boîte à outils à l'attention des travailleur·euses de première ligne qui accompagnent les mineurs étrangers, destinée à les aider à accompagner ceux-ci dans leurs usages des médias sociaux.

### **Ressources**

- Projet financé par Fedasil ;
- Superviseuse du projet ;
- Ressources internes : 0,8 ETP, aide d'une stagiaire en psychologie tout au long du projet, appui de la direction ;
- Soutien d'une graphiste pour la mise en forme de la boîte à outils ;
- Soutien du groupe de travail UpTIC et de la Concertation wallonne « Exil et santé mentale ».

### **Public visé**

Les travailleurs et travailleuses social·es des centres Fedasil, Croix-Rouge et Caritas impliqué·es dans le projet ;

L'ensemble des travailleurs et travailleuses social·es des centres Fedasil et Croix-Rouge pour les 5 journées de formation données au CRéSaM ;

Les jeunes MENA/MEA des centres Fedasil, Croix-Rouge et Caritas impliqué·es dans le projet.

### **Réalisations**

- Réunions et rencontres régulières avec la superviseuse du projet ;
- Rencontres avec les professionnel·les des centres participants au projet ;
- Réalisation des supports d'animation pour les jeunes ;
- Organisation et réalisation d'une animation par centre, pour les 11 centres du projet ;
- Organisation et réalisation de 5 journées de formation à destination des professionnel·les ;
- Conception d'une boîte à outils à destination des professionnel·les ;
- Prises de contact avec les partenaires, participation aux réunions Exil et de la Concertation ;
- Prise de contact avec les services de traduction (Sétis wallon et Bruxelles Accueil) ;
- Analyse des évaluations des formations données aux professionnel·les ;
- Analyse des évaluations des animations données aux jeunes des centres.

### **Évaluation**

- Nous avons réalisé des évaluations tant lors des formations avec les professionnel·les que lors des animations avec les jeunes, elles sont positives ;
- Nous avons réalisé la boîte à outil qui permet de résumer et clôturer le projet, elle permet aussi de transmettre le contenu du projet ;
- Une évaluation de la boîte à outils est disponible en ligne ;
- Les échanges avec notre superviseuse ont été riches et fluides tout au long du projet ;
- Nous avons remis, dans les temps, les rapports demandés par Fedasil.

## Perspectives 2024

La boîte à outils sera prochainement disponible via le site du CRÉSaM.

Nous avons demandé la prolongation du projet pour l'année 2024, elle a été acceptée.

[Plus d'infos](#)

# « Les "JAVA", des jeunes à la croisée des chemins »

*Coordination : Léa Tilkens*

## Objectif général

Contribuer à l'amélioration de la prise en charge des « JAVA » (Jeunes Adultes et Vieux Adolescents : 16-23 ans) en « situation complexe » (dont les problématiques se situent à la croisée de différents secteurs – santé mentale, aide à la Jeunesse, handicap) au moment de la transition entre l'accompagnement dont ils ont pu bénéficier dans les services pour jeunes et les perspectives qui s'offrent à eux à l'âge adulte.

## Objectifs opérationnels

- Identifier et synthétiser les enjeux et les pistes de travail sur la problématique ;
- Sensibiliser à la problématique et communiquer sur le projet ;
- Lancer un appel à projets à destination des services/institutions/prestataires des différents secteurs concernés en vue de soutenir et d'accompagner des projets de partenariats intersectoriels entre le secteur enfant/jeunesse et le secteur adulte ;
- Accompagner pendant deux ans les cinq projets lauréats ;
- Visibiliser et valoriser les pratiques inspirantes dans l'accompagnement des jeunes en situation « complexe » (à la croisée des secteurs de l'aide à la Jeunesse, de la santé mentale et du handicap) dans la transition vers l'âge adulte, en vue de jouer un rôle de levier tant pour les professionnel·les de tous ces secteurs que pour les jeunes eux-mêmes sans oublier les orientations politiques à soutenir.

## Ressources

- Un responsable de projet à 0,5 ETP ;
- Soutiens financiers :
  - La Coopérative Cera ;
  - La Fédération Wallonie-Bruxelles ;
  - La Chaire de Psychiatrie de Transition de l'ULB ;
  - La Fondation Roi Baudouin ;
  - Le Délégué Général aux Droits de l'Enfant.
- Sont impliquées dans ce projet les cinq équipes porteuses des initiatives lauréates de l'appel à projets et leurs partenaires :
  - L'IHP L'Appart (Mons) ;
  - Le CEMO asbl (Saint-Gilles, Bruxelles) ;
  - La Pommeraie (Faulx-les-Tombes) ;
  - L'AMO Mille-Lieux-de-Vie (Huy) ;

- Le Relais Social Urbain de Verviers (Verviers).

### Public visé

Les professionnel·les des différents secteurs qui interviennent dans l'accompagnement des jeunes de 16 à 23 ans en situation « complexe » (dont les problématiques se situent à la croisée des secteurs de l'aide à la jeunesse, de la santé mentale et du handicap) : Protection de l'Enfance, Aide à la Jeunesse, aide sociale, santé, santé mentale enfants et adultes, pédopsychiatrie, psychiatrie adulte, handicap enfants et adultes, insertion socio-professionnelle, logement, etc.

### Réalisations

- Réunions autour du projet :
  - Réunion (en visioconférence) avec le Cabinet de la Ministre de l'Aide à la jeunesse sur les projets JAVA dans le cadre d'un appel à projets « Tiers Actif » du Cabinet (29/03) ;
  - Réunion (en visioconférence) avec le Réseau de Santé Mentale Enfants Adolescents du Brabant Wallon (Archipel) pour présenter les projets JAVA dans le cadre du développement par Archipel du projet K-BAN, également axé sur l'âge de transition (12/04) ;
  - Réunion (en visioconférence) avec la Plateforme de Concertation en Santé Mentale de la Province du Luxembourg (PsyLux) pour préparer la Commission Jeunesse sur l'âge de transition lors de laquelle le CRÉSaM présentera la recherche-action JAVA (12/07) ;
  - Réunion (par téléphone) avec l'intervenant pressenti pour l'évènement de clôture de la recherche-action JAVA (19/09) ;
  - Réunion (par visioconférence) avec le STICS asbl et les responsables des projets JAVA pour préparer la seconde intervision inter-équipes JAVA (16/10) ;
  - Réunion (par téléphone) avec la Compagnie Maritime, pour préparer leur intervention lors de l'évènement de clôture de la recherche-action JAVA (06/12).
- Parution d'articles sur le projet :
  - [Article sur les cinq projets JAVA dans le Magazine CeraScoop de la Coopérative Cera](#) (22/03) ;
  - [Article sur le projet « Apprentis Majeurs » de l'AMO Mille Lieux de Vie de Huy avec l'interview d'une jeune bénéficiaire dans le magazine Engage de la Coopérative Cera, à destination des coopérateurs·rices de 16 à 35 ans](#) (25/05) ;
  - Deux articles dans la revue L'Observatoire (revue à destination des travailleurs·euses du social) au sein du dossier « [Jeunes "incassables" : Comment mieux travailler ensemble ?](#) » : un article de présentation de la recherche-action JAVA et des initiatives JAVA + un [article](#) rédigé par un responsable du « Dispositif 17-25 » du Relais Social Urbain de Verviers (19/04).
- Visites sur site (participatives et non participatives) des projets + Communication autour des visites sur les différents réseaux de communication du CRÉSaM (Facebook et LinkedIn) :
  - Visite participative au CEMO asbl (07/06) ;
  - Visite sur site non participative à l'IHP L'Appart (13/06) ;
  - Visite sur site non participative au Relais Social Urbain de Verviers (15/06) ;
  - Visite sur site non participative à l'AMO Mille Lieux de Vie (29/06) ;
  - Visite sur site participative de la Pommeraie (13/07).
- Soutien technique au « Dispositif 17-25 » du Relais Social Urbain de Verviers : réalisation d'un flyer de présentation du projet à destination des professionnel·le·s des différents réseaux locaux (arrondissement de Verviers) (26/06) ;

- Présentation des cinq projets JAVA par les équipes qui les portent respectivement lors du quatrième colloque de la Chaire de Psychiatrie de Transition de l'ULB : État des lieux de la psychiatrie de transition : quatre ans après (01/09) ;
- Exposition « Toi(ts) la nuit » à partir des œuvres photographiques réalisées avec les jeunes dans le cadre du projet « KAP – Le Miroir » du CEMO asbl de Saint-Gilles en collaboration avec une photographe, dans l'Ambassade d'Espagne à Bruxelles (14/09– 26/10) :
  - Présence du CRéSaM au vernissage de l'exposition (14/09) ;
  - Diffusion sur les réseaux sociaux du CRéSaM d'une capsule-vidéo de promotion de l'évènement réalisée par le CRéSaM à partir des images du vernissage et de l'interview du responsable de projet, de la photographe et des jeunes investi-e-s dans le projet (26/09).
- Seconde intervision inter-équipes JAVA, animée par le STICS asbl au CRéSaM : Penser la pérennisation des projets (08/12) ;
- Rédaction du rapport de l'intervision du 08/12, envoyé à tou-te-s les participant-e-s.

### Évaluation

- La recherche-action entame sa dernière phase : la production des résultats.
  - Les échéances fixées dans le cadre du projet ont jusqu'à présent toutes été respectées ;
  - La seconde intervision inter-équipes JAVA (08/12), qui avait pour thématique la pérennisation des projets (thématique choisie à l'unanimité par les responsables de projet), a mis en évidence le rôle favorable joué par l'accompagnement du CRéSaM dans le développement des différents projets ;
  - Les secondes visites sur site de chaque projet seront mises à profit pour réaliser les interviews et les tournages nécessaires à la conception des vidéos-didactiques (outils) ;
  - Quatre des cinq projets lauréats se poursuivront après l'accompagnement par le CRéSaM ;
  - Les résultats de la recherche-action prendront la forme de vidéos-didactiques (envisagées comme des outils) et non d'un rapport de recherche « classique », et ce afin de maximiser l'impact et l'accessibilité de ces résultats.

### Perspectives 2024

- Seconde visite sur site de chaque projet ;
- Organisation de l'évènement de clôture de la recherche-action le 14/05 au Centre Culturel de Namur (Anciens Abattoirs de Bomel) : conférence, bilan de la recherche-action avec les responsables des cinq projets lauréats, exposition des productions des jeunes investi-e-s dans les projets et échanges autour du spectacle « Incas(s)ables ? » par la Compagnie Maritime ;
- Création d'outils sous forme de vidéos-didactiques ;
- Organisation d'ateliers de diffusion de l'expérience acquise.

### [Plus d'infos](#)

## Lexique des sigles et abréviations

AG :	Assemblée Générale
AGW :	Arrêté du Gouvernement wallon
AMIF :	Fonds asile, migration et intégration
AMO :	Aide en Milieu Ouvert
APES :	Appui en Promotion et en Education pour la Santé
ARAPH :	Association de Recherche et d'Action en faveur des Personnes Handicapées
ASBL :	Association sans But Lucratif
AVIQ :	Agence pour une Vie de Qualité
BDG :	Boutique de gestion
BW :	Brabant wallon
CA :	Conseil d'Administration
CARDA :	Centre d'accompagnement rapproché pour demandeurs d'asile
CDD :	Contrat à Durée Déterminée
CDI :	Contrat à Durée Indéterminée
CEMO :	Centre d'Education en Milieu Ouvert
CEPIA :	Centre d'Expertise Poids, Image et Alimentation
CHR :	Centre Hospitalier Régional
CISP :	Centres d'Insertion Socioprofessionnelle
CITES :	Centre d'Informations, des Thérapeutiques et d'Etudes sur le Stress
CLPS :	Centre Local de Promotion de la Santé
CNMI :	Carnet de Notes sur les Maltraitements Infantiles
COCOM :	Commission communautaire commune
CP :	Commission paritaire
CPAS :	Centre Public d'Action Sociale
CPMS :	Centre Psycho-Médico-Social
CRéPS :	Centre de référence de prévention du suicide
CRF :	Centre de Rééducation Fonctionnelle
CRIBW :	Centre régional d'intégration du Brabant wallon
CRSM :	Centre de référence en santé mentale
CSEM :	Centre de Ressource en Education aux Médias
CSS :	Conseil Supérieur de la Santé
DA :	Direction administrative
DASPA :	Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des Primo-Arrivants
DSSM :	Direction des soins de santé mentale
ETP :	Equivalent Temps Plein
EVRAS :	Education à la Vie Relationnelle, Affective & Sexuelle
FAMI :	Fonds Asile, Migration et Intégration
FEDASIL :	Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile
FÉDITO :	Fédération wallonne des Institutions spécialisées en Toxicomanie
FéWaSSM :	Fédération wallonne des services de santé mentale
Fonds ASSS :	Fonds Social de formation pour le secteur de l'Aide Sociale et des Soins de Santé
FRB :	Fondation Roi Baudouin
FSE :	Fonds social européen
FSPST :	Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques

FWB :	Fédération Wallonie-Bruxelles
GT :	Groupe de Travail
IFPC :	Institut inter-réseaux de Formation Professionnelle Continue
IHP :	Initiative d'habitations protégées
ILA :	Initiative locale d'accueil
IMP :	Institut médico-psychologique
IPS :	Initiative Psychosociale
IRFAM :	Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations
IS :	Initiative Spécifique
ISoSL :	Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège
ISPA :	Initiative Spécifique Personnes Âgées
JAVA :	Jeunes Adultes / Vieux Adolescents
JEHPsy :	Journées d'études sur le handicap psychique
KCE :	Centre fédéral d'expertise des soins de santé
LBSM :	Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale
LLN :	Louvain-la-Neuve
LNH :	Ligue Nationale pour personnes Handicapées et Services spécialisés
LWSM :	Ligue Wallonne pour la Santé Mentale
LUSS :	Ligue des Usagers des Services de Santé
MADO :	Maison des adolescents
MEA :	Mineur étranger accompagné
MENA :	Mineur étranger non accompagné
MR :	Maison de Repos
MRS :	Maison de Repos et de Soins
MUSM :	Mesures Urgentes en Santé Mentale
ONE :	Office de la Naissance et de l'Enfance
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PA :	Personne âgée
PCS :	Plan de cohésion sociale
PFCSM :	Plate-Forme de Concertation en Santé Mentale
PMS :	Psycho-Médico-Social (Centre)
PPT :	Powerpoint
PSDD :	Promotion de la Santé et Développement Durable
PSE :	Promotion de la Santé à l'Ecole
PSSM :	Projet de Service de Santé Mentale
PV :	Procès-verbal
RA :	Reintegration Award
REALISM :	Réseau Enfants Adolescents Liège Santé Mentale
RGPD :	Règlement général sur la protection des données
ROI :	Règlement d'ordre intérieur
RP :	Responsable de projets
RTBF :	Radio Télévision Belge de la Fédération

SAJ :	Service d'aide à la jeunesse
SANTHEA :	Association professionnelle et patronale des établissements et des services de soins non-lucratifs, du secteur privé non-confessionnel et du secteur public en Wallonie et à Bruxelles
SCRL :	Société coopérative à responsabilité limitée
SIS :	Service d'Insertion Sociale
SM :	Santé mentale
SMES B :	Santé Mentale et Exclusion Sociale – Belgique
SPAD :	Soins psychiatriques pour personnes séjournant à domicile
SPF :	Service Public Fédéral
SPPT :	Service pour la prévention et la protection au travail
SPRL :	Société privée à responsabilité limitée
SPSE :	Service de Promotion de la Santé à l'École
SPW :	Service Public de Wallonie
SSAM :	Semaine de la santé mentale
SSM :	Service de Santé Mentale
STICS :	Service pour la Transformation, l'Innovation et le Changement Social
UCL :	Université Catholique de Louvain
ULB :	Université Libre de Bruxelles
ULiège :	Université de Liège
UMons :	Université de Mons
UNamur :	Université de Namur
UNESSA :	Organisation patronale qui fédère des structures travaillant dans tous les domaines du secteur des soins de santé sur le territoire wallon
UNICEF :	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UpTIC :	Usage Problématique des Technologies de l'Information et de la Communication
USL-B :	Université Saint-Louis Bruxelles
WALLCURA :	Fédération du secteur privé associatif des établissements de soins en Wallonie